



RAPPORT ANNUEL 2024



Sommaire

Chapitre 1 : Lettre du président.....	5
Chapitre 2 : Chiffres clés.....	7
 2.1 Informations financières sélectionnées (en milliers de dinars)	7
 2.2 Données de marché	8
Chapitre 3 : Présentation des activités.....	8
 3.1 Histoire et évolution de la société.....	8
 3.2 Faits marquants de l'exercice	8
 3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice	9
 3.4 Revue par secteur d'activité.....	11
 3.5 Immobilisations corporelles et investissements	13
 3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années.....	13
 3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences	13
 3.7 Organigramme du groupe.....	14
 3.7.1 Place de la société dans le groupe	14
 3.7.2 Filiales de la société	14
 3.7.3 Rapport d'activité Filiale (Société TUNINDUSTRIE) 2024	14
 3.8 Schéma d'organisation	16
 3.9 Prévision et estimations des bénéfices 2025	17
 3.9.1 Estimations (Année 2025).....	17
 3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2025	18
Chapitre 4 : Facteurs de risque	20
 4.1 Présentation des facteurs de risque	20
 4.1.1 Risques juridiques et réglementaires	20
 4.1.2 Risques technologiques.....	20
 4.1.3 Risques opérationnels	21
 4.1.4 Risques environnementaux	21
 4. 1.5 Risques financiers	22
 4.1.5.1 Risque de change	22
 4.1.5.2 Risque de liquidité	22
 4.1.5.3 Risque technologique.....	22
 4.2 Politique de gestion des risques et assurances.....	22
Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise.....	23
 5.1 Composition du conseil d'administration	23

5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs	23
5.1.2 Indépendance des administrateurs	23
5.2 Fonctionnement du conseil d'administration.....	23
5.2.1 Conseil d'administration	23
5.2.2 Comités du Conseil d'administration	26
5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés	27
5.3 Direction Générale	28
5.4 Rémunération des organes d'administration et de direction.....	30
5.4.1 Rémunération des organes de direction	30
5.4.2 Rémunération des membres du conseil d'administration.....	30
5.5 Conventions, engagements et autres opérations réglementés	30
5.6 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires :	30
5.7 Commissaires aux comptes.....	32
5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes	32
Chapitre 6 : Données sociales et environnementales	32
6.1 Données sociales	32
6.1.1 Effectif	32
6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance.....	33
6.1.3 Absentéisme	33
6.1.4 Environnement.....	33
Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.....	36
7.1 Etats financiers.....	36
chapitre 8 : Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2023.....	52
8.1. Affectation des Résultats	89
8.1.1 Rappel statutaire	89
8.1.2 Affectation des résultats	89
8.2 evolution de la situation financière	91
8.2.1 Fonds de roulement.....	91
8.2.2 Besoin en fonds de roulement	91
8.2.3 Trésorerie nette.....	91
8.3 Indicateurs d'activité et ratios de Gestion	91
8.3.1 Indicateurs d'activité	91
8.3.2 Ratios financiers nations	92
8.4 Rapport des commissaires aux comptes	93
Chapitre 9 : Renseignements généraux sur la société et son capital	109

9.1 Renseignements de caractère général	109
9.2.Renseignement sur le capital de la société.....	110
9.2.1Dispositions générales	110
9.2.2 Evolution du capital	111
9.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration	111
9.3 Répartition du Capital et des droits de vote.....	111
9.4 Marché de l'action.....	111
9.4.1 Evolution du cours en 2024	112
9.4.2 Capitalisation boursière	112
9.4.3 Politique de distribution des dividendes.....	113
9.4.4 Rachat d'actions	113
Chapitre 10 : Assemblée Générale	113
10.1 Dispositions générales	113
10.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Ordinaire du 18/06/25..	115
10.2.1 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 18 juin 2025.....	115

CHAPITRE 1 : LETTRE DU PRESIDENT

Chers partenaires, chers collaborateurs et chers amis,

C'est avec une grande fierté et une profonde gratitude que je vous présente notre rapport annuel, qui clôture une année à la fois exigeante et porteuse d'espoir pour Euro-cycles.

Ces 3 dernières années ont été marquées par des défis de taille pour l'ensemble de notre secteur : des stocks historiquement élevés, une baisse marquée de la consommation, les retombées persistantes en Europe de la guerre en Ukraine, des tensions géopolitiques croissantes, sans oublier un climat économique mondial incertain.

À cela se sont ajoutées les faillites en chaîne de plusieurs acteurs majeurs du marché, (fermeture Accel en Angleterre, AGU, Simplom, Leon cycles, etc..) accentuant encore davantage l'instabilité.

Et pourtant, malgré ce contexte difficile, notre entreprise a su démontrer sa résilience.

Grâce à l'engagement sans faille de nos équipes, à la confiance renouvelée de nos clients et partenaires, et à une gestion rigoureuse de nos ressources et de nos opérations, nous avons non seulement résisté, mais nous avons progressé tant en volume qu'en valeur.

Les résultats de cette année en sont la preuve tangible : un redressement marqué de nos performances commerciales, une optimisation de nos inventaires, et une amélioration de notre compétitivité sur les marchés internationaux.

Ce succès, nous le devons à notre capacité à nous remettre en question, à innover, à rester agiles et à mettre l'humain au cœur de notre stratégie.

Dans cette optique de renforcement stratégique, nous avons franchi une nouvelle étape majeure en intégrant davantage de processus de fabrication au sein de notre site.

Aux équipements existants (selles, jantes...), viennent s'ajouter la production de rayons cette année qui seront complétés par de nouveaux investissements industriels dans la production cintres, potences et tiges de selle.

Cette intégration verticale nous apporte plus de flexibilité, de réactivité et de maîtrise de la qualité, au service direct de nos clients. Elle constitue un levier essentiel de fidélisation et de différenciation, dans un marché toujours plus exigeant.

Notre usine est plus qu'un site de production : c'est un lieu de savoir-faire, de passion et d'avenir.

L'année qui s'ouvre n'est pas exempte de défis, mais nous l'abordons avec détermination et confiance. Notre ambition est claire : continuer à renforcer notre position de leader régional, développer des solutions de mobilité durable, et inscrire notre entreprise dans une dynamique de croissance responsable et inclusive.

Merci à toutes celles et ceux qui contribue à cette réussite. Ensemble, nous allons plus loin.

Monsieur Patrice GARANDEAU

Président du Conseil

CHAPITRE 2 : CHIFFRES CLES

2.1 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES (EN MILLIERS DE DINARS)

<i>Désignations</i>	2022	2023	2024
<i>Revenus</i>	161 413 072	109 209 273	119 631 189
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat d'exploitation</i>	23 563 577	10 356 261	19 057 718
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat net</i>	16 386 609	5 354 450	10 427 936
<i>Désignations</i>			
<i>Résultat net par action</i>	1.672	0.546	1.064
<i>Désignations</i>			
<i>Dividende par action</i>	1.000	0.300	0.600
<i>Désignations</i>			
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	21 579 831	12 011 739	13 565 292
<i>Désignations</i>			
<i>Capitalisation boursière</i>	252 179 730	156 325 950	115 749 810
<i>Désignations</i>			
<i>Endettement financier</i>	-110 427 117	-71 956 638	-52 044 497
<i>Désignations</i>			
<i>Actifs courants</i>	193 035 373	142 696 055	137 644 872
<i>Désignations</i>			
<i>Actifs non courants</i>	15 762 702	17 404 037	17 545 302
<i>Désignations</i>			
<i>Capitaux propres</i>	58 825 278	54 378 728	61 866 364

2.2 DONNEES DE MARCHE

Cours de l'action **11.81 Dinars** au 31/12/2024



CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES ACTIVITES

3.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

La société EUROCYCLES est une entreprise de montage et d'assemblage de vélos implantée à la zone industrielle de Kalâa Kébira dans le gouvernorat de Sousse.

EUROCYCLES a été créée en 1993 par Mr. Patrice Garandeau sous forme d'une société à responsabilité limitée.

En 1997, la société EUROCYCLES s'est transformée en une société anonyme avec la participation des capitaux tunisiens et étrangers (français, italiens et américains) et un capital de 1.800.000 dinars.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen avec pour principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Europe Centrale et la Belgique.

3.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Évènements majeurs de l'exercice écoulé :

- Reprise TAPEI CYCLE SHOW. - Les salons comme le TAPEI CYCLE SHOW sont des événements majeurs pour l'industrie du cyclisme. Malheureusement, cette édition a confirmé la saturation du marché résultant d'une offre excédentaire d'une sur-commande de l'ensemble des protagonistes.

- La guerre russe-ukrainienne continue d'impacter le chiffre d'affaires, les volumes et la chaîne d'approvisionnement, entraînant une hausse des coûts de l'énergie et de l'inflation.

-La guerre au Proche Orient accentue cette problématique en créant un climat d'incertitude géopolitique, ce qui a perturbé davantage les marchés financiers et les opérations commerciales.

-STOCKS chez les fabricants et les distributeurs encore très élevés : Cette situation pose des défis dans la gestion de l'inventaire, ce qui entraîne des coûts supplémentaires liés au stockage et à la gestion des stocks. Ces niveaux élevés de stocks sont la conséquence d'une demande certes en déclin, mais qui reste temporaire.

-Succession de FAILLITE d'entreprise – farrah.de/sigma signal a été observée. Les faillites d'entreprises ont eu un impact significatif sur l'écosystème économique, entraînant des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, des pertes d'emplois et des incertitudes pour les partenaires commerciaux. Cela souligne la nécessité pour les entreprises de surveiller attentivement leur santé financière et de mettre en place des stratégies de gestion des risques efficaces.

- Confirmation de la pénétration sur les marchés Espagnol et Portugais.

L'expansion vers de nouveaux marchés, tels que l'Espagne et le Portugal, offre des opportunités de croissance et de diversification des revenus. Cela témoigne également de la capacité de l'entreprise à s'adapter à des environnements commerciaux et culturels différents, ainsi qu'à établir des partenariats solides avec de nouveaux clients.

- Prospection de nouveaux clients :

- * en France avec Sodium -Mercure & Ravate (dans les îles de la Réunion.)
- * en Angleterre avec MTF-vélos électriques
- * en Irlande avec Motor & Sport-vélos juniors

La recherche de nouveaux clients dans des pays tels que la France, et l'Irlande montre notre volonté d'expansion géographique et de diversification de la clientèle. Cela nous aidera à réduire la dépendance à l'égard de marchés spécifiques et à stimuler la croissance à long terme de l'entreprise.

De plus, la diversification des clients peut offrir une protection contre les fluctuations économiques dans un seul marché.

3.3 FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

La reprise du TAPEI CYCLE SHOW s'accompagne d'un marché qui reste saturé avec des niveaux élevés d'inventaires de vélos mécaniques et électriques. Cette saturation a découlé d'une offre excédentaire, résultant de prévisions de demande surestimées. Face à cette situation, les entreprises ont été contraintes de réduire les prix, d'offrir des réductions et de lancer des promotions agressives pour écouter leurs stocks. Cela pose des défis importants en termes de maintien de la rentabilité dans un environnement concurrentiel tendu.

Cela a été également la politique d'Euro-cycles.

Les conflits géopolitiques, tels que la guerre russo-ukrainienne, le conflit au Proche Orient ont perturbé, les flux commerciaux, affectant la stabilité régionale et entraînant des incertitudes économiques.

Les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, telles que les restrictions commerciales ou les perturbations logistiques, ont entraîné une diminution des volumes de vente et des augmentations de coûts pour les entreprises.

La flambée des coûts de l'énergie et de l'inflation a eu un impact négatif sur la rentabilité des entreprises,

-Transport import Asie :

La situation du transport en provenance d'Asie est actuellement sous tension, avec plusieurs défis à relever. Le blocage de la mer Rouge a entraîné une augmentation des temps de transit et des rotations de navires plus longues. De plus, les bateaux fonctionnant à pleine capacité ont conduit à des coûts de transport plus

élevés. Ces facteurs combinés ont créé des difficultés supplémentaires pour les entreprises qui importent des marchandises d'Asie.

- **Prospection** marché EUROPE avec Wilco Moto Save.

-**Tender** :

-Lancement du tender HUK -pour les vélos adultes Carrera -75000 vélos/20 millions TND pour 2025-2026

-Tender en cours de negociation ACCEL-pour les vélos juniors mécaniques -potentiel de 30000 vélos pour un chiffre d'affaires annuel de 9 millions.

-**Bicycle Valley** : achèvement du bâtiment -8800m² pour la mise en route de la fabrication des composants en Tunisie :

- Cintre, Potence, Tige de selle-machines prêtées à être expédiées après Euro bike show
- Rayons-machine reçu-installation faite en mai 2025.

3.4 Revue par secteur d'activité

Répartition par pays-volume-2024

Période	du 01-01-2024 au 31-12-2024	
Pays	Volume	Pourcentage %
<u>UNITED KINGDOM</u>	<u>213 041</u>	<u>60.72</u>
<u>FRANCE</u>	<u>71 834</u>	<u>20.47</u>
<u>GERMANY</u>	<u>16 555</u>	<u>4.72</u>
<u>ITALY</u>	<u>15 234</u>	<u>4.34</u>
<u>ESPAGNE</u>	<u>11 627</u>	<u>3.65</u>
<u>GREECE</u>	<u>7 785</u>	<u>2.22</u>
<u>IRELAND</u>	<u>5 841</u>	<u>1.66</u>
<u>ALGERIA</u>	<u>4 276</u>	<u>1.22</u>
<u>LIBYA</u>	<u>2 100</u>	<u>0.60</u>
<u>USA</u>	<u>1 593</u>	<u>0.45</u>
<u>PORTUGAL</u>	<u>648</u>	<u>0.18</u>
<u>DENMARK</u>	<u>300</u>	<u>0.09</u>
<u>GHANA</u>	<u>1</u>	<u>0.0003</u>
<u>CROATIA</u>	<u>1</u>	<u>0.0003</u>
Total	<u>350 836</u>	<u>100%</u>

Répartition par taille de vélos-volume-2024

Période	Du 01-01-2024 au 31-12-2024	
Taille	Volume	Pourcentage %
<u>20"</u>	<u>99 889</u>	<u>28.47</u>
<u>24"</u>	<u>83 173</u>	<u>23.70</u>
<u>26"</u>	<u>60 898</u>	<u>17.35</u>
<u>27" 1/2</u>	<u>43 088</u>	<u>12.28</u>
<u>16"</u>	<u>22 050</u>	<u>6.28</u>
<u>700C</u>	<u>21 475</u>	<u>6.12</u>
<u>14"</u>	<u>12 652</u>	<u>3.62</u>
<u>29"</u>	<u>3 553</u>	<u>1.02</u>
<u>18"</u>	<u>2 279</u>	<u>0.65</u>
<u>12"</u>	<u>661</u>	<u>0.19</u>
<u>26x1-3/8 - 650A</u>	<u>650</u>	<u>0.19</u>
<u>E-Bikes</u>	<u>468</u>	<u>0.13</u>
<u>TOTAL</u>	<u>350 836</u>	<u>100%</u>

3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INVESTISSEMENTS

3.5.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Les investissements ont été de l'ordre de 1 550 733 DT, et consiste essentiellement à la finalisation des travaux de construction d'un nouveau bâtiment portant sur une nouvelle usine, et ce dans le cadre d'intégration verticale (Bicycle Valley Process).

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS		
	2022	2023	2024
<i>Logiciel</i>	3 246.575	0.000	0.000
<i>Terrain</i>	0.000	0.000	0.000
<i>Construction</i>	0.000	0.000	12 829.520
<i>Outillage Industriel</i>	0.000	2 473.875	24 000.000
<i>Matériel Industriel</i>	57 352.372	45 995.369	5 738.500
<i>Equipement de Bureau</i>	3 887.068	4 834.677	0.000
<i>Matériel Informatique</i>	36 110.170	20 561.570	12 006.930
<i>Matériel de Transport</i>	652 293.050	289 197.106	0.000
<i>I.A.A</i>	13 750.970	4 635.100	467 117.758
<i>Divers Aménagement local Sidi Bouali</i>	0.000	88 481.124	0.000
<i>Constructions en cours</i>	2 508 256.035	2 603 088.932	1 029 040.374
TOTAL GENERAL	3 274 896.240	3 059 267.771	1 550 733.082

3.6 INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Notre partenariat pour l'assemblage des batteries électriques, voire la fabrication à long terme afin de bénéficier d'une flexibilité et d'une intégration verticale, synonyme de consolidation pour la certification originale nécessaire pour réussir le projet de fabrication de vélos électriques « made in Tunisia » a produit ces premières batteries pour l'Angleterre.

Dans le cadre d'une nouvelle approche stratégique, qui préconise un changement de business modèle, passant d'un B to B spécialisé à un B to B dédié entreprises et un B to C digitalisé.

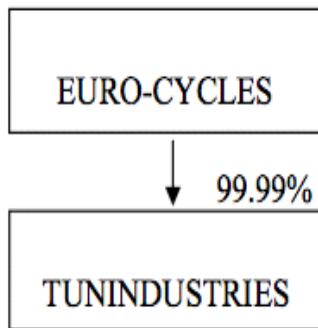
Pour cela, nous avons créé une marque COLLORADO/RODEO pour le marché Européen et Canadiens destinés à de nouvelles opportunités.

3.7 ORGANIGRAMME DU GROUPE

3.7.1 PLACE DE LA SOCIETE DANS LE GROUPE

EUROCYCLES est la société mère par excellence.

3.7.2 FILIALES DE LA SOCIETE



Le groupe Euro cycles est composé de deux entités :

-Société EUROCYCLES : qui a pour activité la production et la vente de vélos tout terrain à l'export. Elle se charge donc de l'achat de pièces et de leur assemblage.

-Société TUNINDUSTRIE : Filiale d'EUROCYCLES, elle a pour principale activité la fabrication de jantes, les cadres et les Scelles destinées à la production de vélos.

3.7.3 RAPPORT D'ACTIVITE FILIALE (SOCIETE TUNINDUSTRIE) 2024

Durant l'année 2024, le nombre des pièces produites (Jantes, Selles, Fourche et Cadres) a atteint un nombre De 807 009 unités, pour l'année 2023 le chiffre est identique avec un total de 808 000 pièces.

	TOTAL
CADRE	6 250
SELLES	177 633
JANTES	621 326
FOURCHE	1 800
TOTAL	807 009

TOTAL
0.77 %
22.01%
77.00%
0.22%
100%

Effectifs :

Etat des effectifs au 31/12/2024

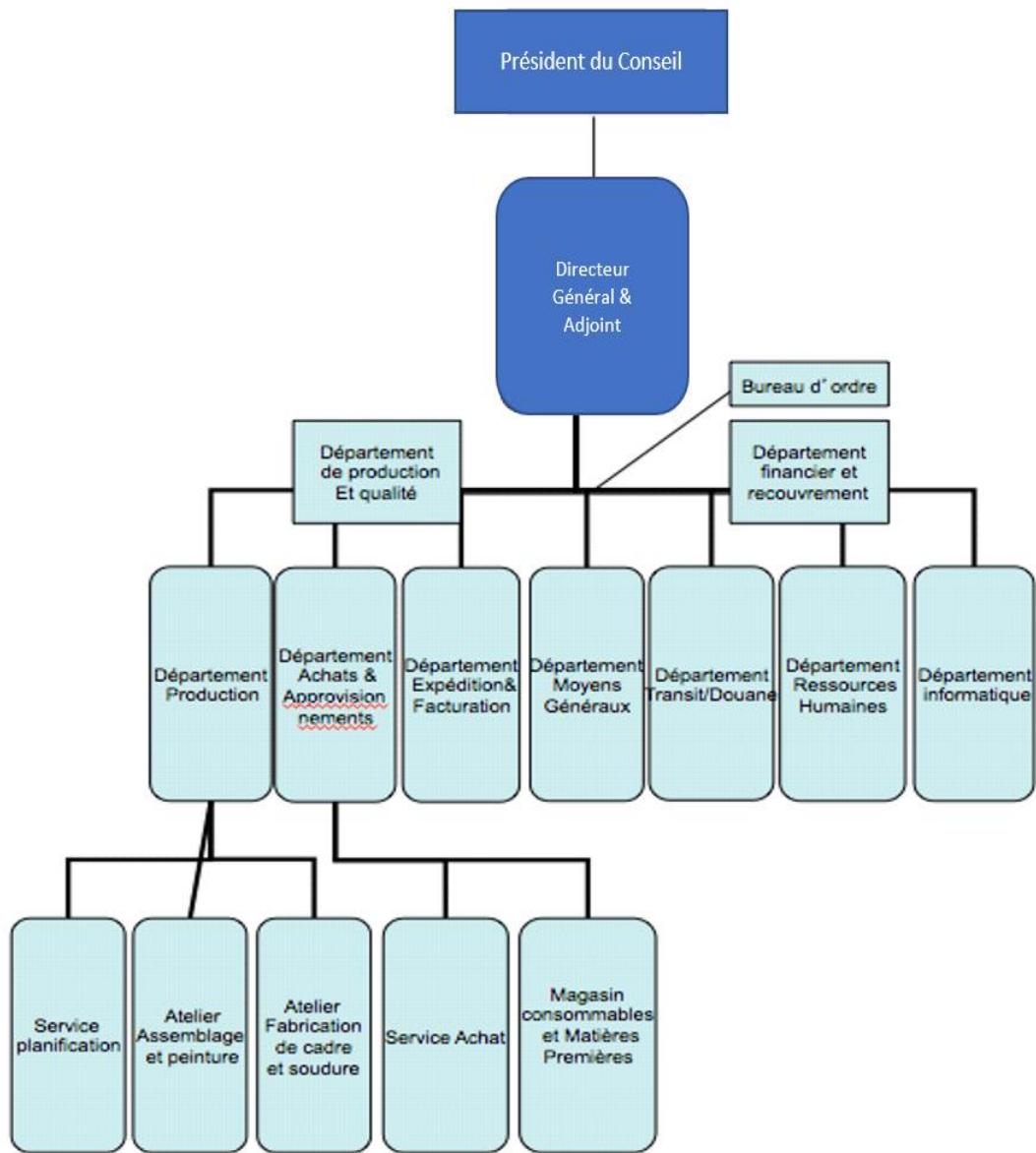
PRODUCTION	35
GARDIEN	3
ADMINISTRATION	2
TOTAL	40

Résultats :

	ANNEE 2024	ANNEE 2023
--	-------------------	-------------------

	Montant	%	Montant	%
Total CA	9 508 685	100%	8 145 592	100%
Cost of sales	-5 369 343	-56.47%	-5 338 631	-65.54%
Salaires et charges	-706 942	-7.43%	-584 954	-7.18%
Autres Ch d'exploitation	-544 669	-5.73%	-472 457	-5.80%
Dot aux amortissements	-477 263	-5.02%	-449 398	-5.52%
Charges financières	-898 041	-9.44%	-807 929	-9.92%
Autres produits	3 199	0.03%	4 446	0.05%
Impots	-409 658	-4.31%	-94 289	-1.16%
PBIT après impots	1 105 968	11.63%	402 380	4.94%

3.8 SCHEMA D'ORGANISATION



3.9 PREVISION ET ESTIMATIONS DES BENEFICES 2025

RUBRIQUE	2024 P	%	2024 R	%	2025 P
Revenus	127 117 792		119 631 189		115 375 000
Autres produits d'exploitation			2 809 041		
Couts des marchandises vendues	-95 338 344	75.00%	- 82 797 857	69.21%	-81 339 375
Charges de personnel	-7 360 379	5.79%	- 7 527 814	6.29%	-7 648 628
Autres charges d'exploitation	-9 133 188	7.18%	- 9 919 485	8.29%	-8 828 879
EBITDA	15 285 881	12.02%	22 195 074	19.77%	17 558 118
Amortissements Corporelles	-1 444 458	1.13%	- 1 770 938	1.48%	-1 444 458
Provisions	0	0.00%	- 1 366 418	1.14%	0
EBIT	13 841 423	10.88%	19 057 718	15.93%	16 113 660
Charges financières nettes	-5 681 528	4.47%	-6 202 239	5.18%	-3 339 406
Produits placements-Dividendes autres produits Financiers	500 000	0.39%	582 152	0.48%	999 900
Autres gains ordinaires	0	0.00%	102 628	0.02%	0
Autres pertes ordinaires	0	0.00%	-1	0.00%	0
Résultat avant impôt	8 659 895	6.81%	13 540 258	11.32%	13 774 153
Impôts sur les bénéfices	1 298 984	1.02%	- 2 829 384	2.36%	2 754 831
Résultat après impôt	7 360 911	5.79%	10 710 874	8.96%	11 019 322
Éléments extraordinaire			-282 938	0.27%	
Résultat Net	7 360 911	5.79%	10 427 936	8.71%	11 019 322

3.9.1 ESTIMATIONS (ANNEE 2025)

Les Estimations et les budgets de la société Euro-cycles (Année 2025) ont été établis sur la base :

- Des états financiers arrêtés au 31/12/2024 certifiés par les commissaires aux comptes.
- Nombre de vélos produits estimés à 355 000 Vélos.

3.9.2 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS ANNEE 2025

Bilans Prévisionnels de la société Euro-cycles

ACTIFS	2024R	2025P
ACTIFS IMMOBILISES		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	91 930	91 930
Amortissements	-91 389	-91 930
Valeur comptable nette	541	-
Immobilisations corporelles	30 803 308	31 753 307
Amortissements	-13 433 347	-14 752 082
Valeur comptable nette	17 369 961	17 001 225
Immobilisations financières	174 800	174 800
Valeur comptable nette	174 800	174 800
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	17 545 302	17 176 025
Autres actifs non courants		
ACTIFS COURANTS		
Stocks	95 044 399	68 705 023
Provisions	-1 766 319	-1 766 319
Valeur comptable nette	93 278 079	66 938 704
Clients	26 136 877	26 966 402
Provisions	- 3 163 507	- 3 163 507
Valeur comptable nette	22 973 370	23 802 895
Autres actifs courants	4 906 196	5 787 546
Placements et autres A. Financiers	3 032 092	4 032 092
Liquidités et équivalents de liquidités	13 455 135	20 841 167
TOTAL DES ACTIFS	155 190 175	138 578 429
CAPITAUX PROPRES	2024R	2025P
Capitaux propres		
Capital social	9 801 000	9 801 000
Réserves	980 100	980 100
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	40 657 328	55 985 764
Total des capitaux propres avant résultat	51 438 428	66 766 864
Résultat de l'exercice	10 427 936	11 019 323
Total des capitaux propres	61 866 364	77 786 187
PASSIFS		
Emprunts	7 861 995	6 729 917
Autres passifs financiers		
Provisions	-	-
Total des passifs non courants	7 861 995	6 729 917
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 428 551	10 589 663
Autres passifs courants	12 988 765	9 670 793
Concours bancaires et Autres p. financiers	52 044 498	33 801 869
Total des passifs courants	85 461 815	54 062 325
Total Cap. Propres et Passifs	155 190 175	138 578 429

Etats de résultat prévisionnel de la société Euro cycles Exercice 2025

En dinars

	2024R	2025P
Produits d'exploitation		
Revenus	119 631 190	115 375 000
Autres produits d'exploitation	2 809 042	
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	122 440 232	115 375 000
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours	-4 023 459	
Achats de marchandises consommés		
Achats d'approvisionnements consommés	-78 774 398	-81 339 375
Charges de personnel	-7 527 814	-7 648 628
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 3 137 356	-1 444 458
Autres charges d'exploitation	- 9 919 486	-8 828 879
Total des charges d'exploitation	-103 382 513	-99 261 341
Résultat d'exploitation	19 057 718	16 113 659
Charges financières nettes	- 6 202 239	-3 339 406
Produits des placements/div et autres	582 152	999 900
Autres gains ordinaires	102 628	
Autres pertes ordinaires	-1	
Résultat avant impôt	13 540 259	13 774 153
Impôts sur les bénéfices	- 2 829 384	- 2 754 831
Résultat après impôt	10 710 875	11 019 323
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)	-282 938	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 427 936	11 019 323
Résultat par action	1.064	

CHAPITRE 4 : FACTEURS DE RISQUE

4.1 PRESENTATION DES FACTEURS DE RISQUE

4.1.1 RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre des conventions bilatérales, et plus exactement Europe-Tunisie, EUROCYCLES bénéficie de l'exonération de droits de douanes pour l'ensemble de ses clients européens.

Ces droits sont assujettis au respect des règles d'Origine qui sont contrôlés par la commission européenne.

Il est à noter qu'EUROCYCLES a fait l'objet d'un examen approfondi par les commissaires européens qui ont passé une semaine au sein de l'entreprise.

Cet audit a fait l'objet d'une gratification positive au mois de mars 2013 qui accorde sans restriction et sans délai l'exportation des produits fabriqués vers l'ensemble des pays européens sans droit de douanes.

Parallèlement à cela, l'Europe est en phase de négociation avec la Chine pour l'ouverture complète de leur marché sous conditions. Cette ouverture pourrait entraîner des conséquences pour Euro cycles car cela ouvrirait l'espace à de nouveaux fabricants dont les prix seraient très compétitifs mais dont la qualité et l'expertise serait défaillant.

La recherche à priori d'un profit meilleur ne persistera pas et le marché se ré-stabilisera. Cependant, cela créera certainement des turbulences dans lesquelles nous devrions subir les conséquences limitées (baisse de volume) mais auquel nous ferons face pour maintenir nos équilibres et performances actuelles.

En Angleterre, l'autorité régulatrice du commerce a décidé de lever les taxes anti-dumping contre la Chine sur les vélos électriques exclusivement les MTB et City à compter de janvier 2025, jugeant qu'il n'y avait plus de raisons industrielles, économiques et/ou politiques pour les maintenir.

Par conséquent, cela affectera notre positionnement sur le marché anglais car elle ouvre le champ aux produits chinois qui n'ont pas les mêmes contraintes économiques, logistiques, et de développement.

4.1.2 RISQUES TECHNOLOGIQUES

EUROCYCLES achète l'ensemble de ces pièces aux normes européennes et par conséquent toutes certifiées.

Les certificats de conformité sont joints à chaque référencement de pièces nouvelles et des échantillons sont validés avec les clients/ et le service technique & qualité d'EUROCYCLES.

La nouvelle norme ISO4210 s'applique depuis le 1er janvier 2016.

Euro cycles a été pro-active dans ce domaine en s'y préparant depuis juillet 2015.

En ce qui concerne les vélos complets, les clients procèdent directement aux tests des vélos.

Jusqu'à aujourd'hui, tous nos vélos sont passés avec succès.

4.1.3 RISQUES OPERATIONNELS

EUROCYCLES a mis en place un système informatique basé sur un back up hebdomadaire qui récupère l'ensemble des informations et les stocks sur serveur isolé.

De plus, il est enregistré l'ensemble des données sur un disque dur séparé interne et un autre disque externe.

Ces données sont sécurisées.

Afin de renforcer l'ensemble des mesures de sécurités, La Société EURO CYCLES S.A a entamé au cours de l'année 2019 une mission « audit du système d'information (SI) et sécurité informatique », dont le but est de recenser les différents risques existants touchant le système d'information de la société sur la base d'une analyse du SI actuel sur les plans fonctionnel, technique et organisationnel afin d'évaluer son adéquation par rapport aux besoins et les orientations stratégiques de la société.

Cet audit est réalisé par une équipe d'auditeurs certifiés CISA (Certified Information Systems Auditor), ISO 27001 Lead Auditor, PRINCE 2, ISO 27001 Lead Implementer, ISO 22301, COBIT, ITIL, ISO 27002 et supervisé par un expert en management, gouvernance et audit des SI.

Les travaux réalisés ont permis de dégager des plans d'action se traduisant par un ensemble des projets et d'action dont la majorité sont en cours de finalisation.

4.1.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de ses activités, le groupe EUROCYCLES est exposé à plusieurs risques liés à l'environnement :

- La hausse du coût des matières premières ;
- La variation des prix des composantes et des pièces nécessaires à la production des vélos et achetées auprès des fournisseurs étrangers. Bien que cette variation soit impactée directement sur les prix de vente aux clients, nous n'écartons tout de même pas le risque à long terme que la société puisse se retrouver avec des prix non compétitifs et devoir revoir la profitabilité à la baisse afin de maintenir les équilibres et la part de marché .la cyclicité de notre secteur nous oblige et nous engage à la prudence et à la pérennité.
- la hausse du prix du Transport maritime, la congestion des ports.

Euro cycles croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue au développement de notre croissance contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

De plus, nous offrons un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Euro cycles dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

Euro cycles étant une société totalement exportatrice, la congestion incessante des ports tunisiens a contribué fortement à pénaliser l'activité tant sur le domaine d'approvisionnement sur le domaine des respects des livraisons clients. Ce qui ajoute de charges portuaires, des frais d'acheminement par avion et des modifications de mode de transport plus couteux à l'export.

4.1.5 RISQUES FINANCIERS

4.1.5.1 RISQUE DE CHANGE

Les ventes et achats se faisant en devises, suite à la dévaluation des devises EUR et USD par rapport au Dinars Tunisien, la société a constaté des pertes des changes suite à ses opérations de paiement des dettes Fournisseurs et des échéances de Financement Devises et d'encaissement des créances clients.

4.1.5.2 RISQUE DE LIQUIDITE

EUROCYCLES ne présente aucun risque de liquidités.

4.1.5.3 RISQUE TECHNOLOGIQUE

Les risques liés à la qualité des produits, vu l'importance accrue accordée aux normes sécuritaires, nécessitent la priorité à la qualité avec une vigilance accrue sur la fiabilité des composantes de sécurité.

4.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ET ASSURANCES

La politique de gestion des risques adoptée par la société pour se prémunir des risques est souscrite dans le cadre des couvertures d'assurance. Elle couvre l'ensemble des biens matériels, stocks matières et des pertes d'exploitation susceptible d'arriver suite à des évènements exogènes, incendie, vols, catastrophe naturelle.

La société s'est également dotée d'un système performant d'intrusion par camera avec enregistrement ainsi qu'un système d'incendie par RIA, connecté sur bâche à eau en cas de problème avec la SONEDE.

La société se dote de deux groupes électrogènes pour faire face à l'incessante coupure d'électricité cette année qui créent des ruptures de charges en production et peuvent occasionner des dommages aux matériels de production.

Toutes nos installations sont vérifiées annuellement par un organisme certifié l'APAVE.

La société est également dotée d'un gardiennage. il est assuré par des salariés de la société, avec renforcement nocturne.

Une patrouille de la garde nationale est affectée sur la zone et passe deux fois durant la nuit.

La société est également dotée d'un système de backup informatique automatique, planifié quotidiennement.

CHAPITRE 5 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1.1 MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

Membres	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
	Représenté par	Qualité	Mandat	Fonction	Adresse
Mr PATRICE GARANDEAU	<i>Lui-même</i>	Président	2023-2025	Président du Conseil	France
Mr HABIB ESSEYAH	<i>Lui-même</i>	Membre	2022-2024	DG	Sousse
Mr MOHAMED REKIK	<i>Lui-même</i>	Membre	2022-2024	Néant	Sousse
Mr MOURAD GHAZI	<i>Lui-même</i>	Membre	2023-2025	DGA	Sousse
Société MG INVEST	<i>Mr Patrice GARANDEAU</i>	Membre	2022-2024	Néant	France
Mr. MICHELE BERAUDO	<i>Lui-même</i>	Membre	2022-2024	Néant	Italie
Mr. MONDHER ACHOUR	<i>Lui-même</i>	Membre	2023-2025	Néant	Sousse
Mr. NADER GHAZOUANI	<i>Lui-même</i>	Membre	2023-2025	Néant	Sousse
Mr. ABDERAZEK LOUATI	<i>Lui-même</i>	Membre	2024-2025	Néant	Sousse

5.1.2 INDEPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Néant.

5.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société a opté par la dissociation entre les fonctions de Président de Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et ce conformément aux dispositions des articles 215 à 221 du code des sociétés commerciales et la loi 47-2019 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Le conseil nomme parmi ses membres un Président pris parmi les administrateurs.

Le Président du conseil d'Administration doit toujours être une personne physique et actionnaire de la société. Il peut être élu pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président peut toujours être réélu. Il a pour mission de proposer l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le convoquer, préside ses réunions et veille à la réalisation des options et stratégies arrêtées par ce Conseil. Il préside les réunions des Assemblées Générales et le conseil d'office est réputé lui déléguer les pouvoirs nécessaires.

Le Conseil peut révoquer son Président à tout moment.

Le conseil désigne aussi un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

En cas d'empêchement temporaire non justifié par tout acte laissant trace écrite supérieure à un mois ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer temporairement au plus âgé de ses membres les fonctions de président. Cette délégation est donnée pour une seul fois et sera valide pour 60 jours période durant laquelle un nouveau président doit être élu en cas de décès de l'ancien.

Les membres du bureau sont toujours rééligibles.

ARTICLE 17

La Société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires peuvent, par une modification des statuts, prévoir que la qualité d'actionnaire n'est plus exigée pour être administrateur.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférés seront représentées dans les délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire permanent nommément désigné, l'un ou l'autre ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire.

Cependant le conseil d'administration doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires, et ceci, pour une période qui ne peut dépasser trois ans.

Les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société, le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leurs violations des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leurs indépendances.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec la société, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui sont de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

L'administrateur de la société doit dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société.

ARTICLE 18- DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) ans. Tout membre sortant est rééligible. Toutefois les administrateurs indépendants ne sont rééligibles qu'une seule fois.

Les membres du conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

ARTICLE 19- NOMINATION A TITRE PROVISOIRE-CONFIRMATION

En cas de vacances d'un poste au Conseil d'Administration suite à un décès ou à une démission d'un ou de plusieurs membres. Le Conseil d'Administration peut entrer deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal. Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

Tous les actes accomplis par le Conseil d'Administration dans l'intervalle qui s'écoule entre la nomination provisoire d'Administrateurs et la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sont valables alors même que cette nomination provisoire n'aurait pas été ensuite confirmée par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 21 – REUNION DU CONSEIL

Le conseil d'administration se réunit, sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, le conseil peut se réunir sur une convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Chacun des administrateurs peut se faire représenter à chaque séance par un autre administrateur. Les pouvoirs ne sont valables que pour une seule séance et peuvent être donnés par simple lettre, par télégramme, par télécopie ou par tout autre écrit ayant date certaine.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés. L'administrateur représentant un de ses collègues dispose de deux voix.

En cas d'égalité des. Voix, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE 22 – PROCES VERBAUX

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège de la société et qui sont signés par le président de la séance et le secrétaire ou par la majorité des membres présents et le secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil et par deux administrateurs.

ARTICLES 23 POUVOIRS DU CONSEIL :

Le Conseil d'Administration doit agir au bénéfice exclusif des actionnaires de la société et doit être le garant de la modernité des moyens techniques et des stratégies financières de manière à assurer la sécurité des différentes opérations lors de la réalisation de l'objet social et doit assurer aussi la compétence et l'honorabilité des dirigeants de la société et du personnel placé sous leur autorité.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les présents.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par les lois et les présents statuts est de sa compétence.

Toutefois la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social à moins qu'elle ne prouve que les tiers susent ou ne pouvaient ignorer que l'acte dépassait cet objet.

A côté de ses pouvoirs généraux, le conseil d'administration dispose des pouvoirs propres. Ainsi il est l'organe compétent pour prendre notamment les décisions suivantes :

Le conseil d'administration a les pouvoirs spécifiques suivants :

- Il arrête la politique générale de la société et en assure le suivi d'exécution.

- Il convoque des assemblées générales.
- Il supervise la préparation des comptes sociaux et du rapport annuel de gestion.
- Il établit des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants.
- Il coopte les administrateurs.
- Il nomme, révoque et fixe les rémunérations des directeurs généraux, et directeurs généraux adjoints.
- Il arrête des états financiers du rapport de gestion.
- Il autorise des conventions réglementées passées entre la société et l'un de ses dirigeants, administrateurs, actionnaires.
- Il délibère annuellement sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.
- Il autorise préalablement aussi les emprunts importants au profit de la société engendrant l'hypothèque ou nantissement de fonds de commerce des biens sociaux dont le montant excède vingt-cinq millions de dinars.
- Il autorise cependant toujours et préalablement, la cession des fonds de commerce ou leurs locations au tiers ainsi que la vente de tous immeubles.

Sous réserve des stipulations des présents statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes. Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles.

Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par les lois et règlement en vigueur ou par les présents Statuts aux Assemblées Générales des Actionnaires ou au pouvoir du président.

5.2.2 COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux directives du CMF, le conseil d'administration a créé un comité d'audit qui a été mis en place durant l'année 2014.

Il est composé de Monsieur Mohamed REKIK, Monsieur Mondher ACHOUR et M. Nader GHAZOUANI.

5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés

Liste des Membres du Conseil D'Administration

Liste des membres du Conseil d'Administration	Activités exercés	Mandat	Activités professionnels et Mandats dans d'autres Conseils
M. PATRICE GARANDEAU	Président du Conseil Sté EURO CYCLES S. A	2023-2025	Néant
M. HABIB ESSEYAH	Directeur Général Sté EURO CYCLES S. A	2022-2024	Néant
M. MOURAD GHAZI	Directeur Général Adjoint Sté EURO CYCLES S. A	2023-2025	Néant
M. MOHAMED REKIK	Administrateur	2022-2024	Directeur Général du Groupe Pates Warda Administrateur des sociétés suivantes : * Comptoir Multiservices Agricoles * Couscousserie du Sud * Sté Tunisienne de Production Alimentaire * Sté FLEXO PRINT
M. MICHELE BERAUDO	Administrateur	2022-2024	Néant
Sté MG INVEST (Représentant M. PATRICE GARANDEAU)	Administrateur	2022-2024	Néant
M. NADER GHAZOUANI	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires	2023-2025	Intermédiaire en assurance / PDG SMVDA KOBBA - Administrateur des sociétés suivantes : * S.A.M (Meubles intérieurs) * SMVDA KOBBA - Président du conseil
M. ABDERAZEK LOUATI	Administrateur indépendant	2024-2025	- Gérant de la société THYNA ADVISORY SERVICES - Administrateur indépendant de HANNIBAL LEASE
M. MONDHER ACHOUR	Administrateur Indépendant	2023-2025	- Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires à la Sté UNIMED - Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires à la Sté S.A.M(Meubles Intérieurs)

5.3 DIRECTION GENERALE

	Fonctions	Date d'entrée	Adresse
		En fonction	
M. Patrice GARANDEAU	Président du Conseil	Janvier-2020	France
M. Habib ESSEYAH	Directeur Général	Janvier-2020	Sousse
M. Mourad GHIZI	Directeur Général Adjoint	Octobre-2005	Sousse

ARTICLES 24 : DIRECTION DE LA SOCIETE

La Direction Générale de la Société est assurée par un Directeur Général.

Le Conseil d’Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société. Si le Directeur Général est membre du Conseil d’Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général assure exclusivement sous sa responsabilité la direction générale de la société, le Conseil d’Administration lui délègue d’office à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

Il est investi notamment des pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents, mandataires et salariés de la société, fixe leurs traitements, salaire et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission, il organise toutes caisses de sécurité et de prévoyance pour le personnel.
- Il fixe les dépenses générales d’administration, effectue les approvisionnements de toutes sortes.
- Il approuve dans le cadre de la réglementation en vigueur, les marchés passés par la société ainsi que leur règlement définitif.
- Il approuve les conventions d’arbitrage, les clauses arbitrales et les transactions réglant les différends conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Il touche au nom et pour le compte de la société les sommes dues à la société et autorise le paiement de celles qu’elle doit.
- Il détermine le placement des sommes disponibles et règle l’emploi des fonds de réserves.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d’assurance concernant les risques de toutes natures.
- Il souscrit, endosse, accepte et acquitte tous effets de commerce, traite, ou lettre de change.
- Il passe et autorise tous traités, marchés et généralement tous actes rentrant dans l’objet de la société, il peut notamment conclure avec toute personne physique ou morale tous contrats de commission, d’agence ou de représentation avec exclusivités ou non.
- Il demande et accepte toutes concessions fait toutes commissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements.
- Il autorise toutes acquisitions, tous retraits, transferts, aliénations de rentes, valeurs, créances, et autres droits mobiliers quelconques.

- Il consent ou accepte, cède et résilie tous baux de location avec ou sans promesse de vente.
- Il se fait ouvrir en toutes banques tout comptes courants et crée tous chèques et effets pour le fonctionnement de ces comptes.
- Il contracte et signe tous traités transactions, compromis, tous acquiescements, et désistement de meubles ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions saisie, opposition sous autre empêchement avant ou après paiement.
- Il décide et réalise toutes acquisitions, achat de biens et droits mobiliers et immobiliers.
- Il signe tous les contrats d'achat.
- Il consent pour les emprunts dont la valeur en principal est inférieure ou égale à vingt-cinq millions dinars les garanties réelles ou cautionnements.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Il propose au Conseil d'administration de nommer un ou plusieurs Directeurs Généraux Adjoints ou mandataires spéciaux pour lui assister.
- Louer tout coffre.
- Emettre tous bons à vue ou à échéance fixe.
- Acquérir, aliéner, échanger avec ou sans soulte, tous biens et droits mobiliers dans le respect total des dispositions de l'article 26.2 des présents statuts
- Intéresser la société dans toutes participations et dans tous syndicats.
- Représenter la société auprès de toutes administrations étrangères.
- Représenter plus généralement la société en justice nationale ou étrangère tant en demandant qu'en défendant et compromettre sur tous intérêts de la société.
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Sans préjudice aux prérogatives du Conseil d'Administration, il signe tous traités transactions, compromis tous acquiescement et désistements, ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations, avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement.

Sur sa proposition, le conseil peut, pour l'assister, lui adjoindre au titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi hors de son sein.

Dans le cas où le directeur général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de directeur. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable.

Aucun membre du conseil autre que le Directeur Général, l'Administrateur recevant une délégation temporaire, comme il est dit ci – dessus, et le Directeur Général Adjoint ne peut être investi des fonctions de direction de la société.

.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.4.1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

en dinars	Remuneration net d'impots(N)	Remuneration net d'impots(N-1)	Remuneration net d'impots(N-2)
M. ESSEYAH Habib-			
Rémunération Fixe	180000	180000	180000
Rémunération Variable			
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Véhicule de fonction cotisation sociale Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale
M.GARANDEAU Patrice-			
Rémunération Fixe	120000	120000	120000
Rémunération Variable			
Avantage en nature			
M.GHAZI Mourad			
Rémunération Fixe	60000 TND	60000 TND	60000 TND
Rémunération Variable	4% Résultat net d'impots	5% Résultat net d'impots	5% Résultat net d'impots
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars	Véhicule de fonction cotisation sociale Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an loyer à hauteur de 650 dinars

5.4.2 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les jetons de présence ont été versés aux membres du conseil d'administration.

5.5 CONVENTIONS, ENGAGEMENTS ET AUTRES OPERATIONS REGLEMENTES

Néant

5.6 DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES :

- Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, à la fois, d'une assemblée ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

- Convocation des assemblées

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

- Droit de siéger à une Assemblée Générale

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqué à l'Assemblée, doivent tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Société Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

5.7 COMMISSAIRES AUX COMPTES

5.7.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Noms et adresses du cabinet des commissaires aux comptes :

Cabinet Mme YOSRA CHELLY

Représenté par Mme YOSRA CHELLY

Adresse : Immeuble HAFYEN Appartement B10 2ème étage cité Militaire CP 4000 Sousse

Tél : +216 73 217 167 Fax : +216 73 217 166

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2022

Expiration : 2024

Cabinet M. AHMED ELKAFSI

Représenté par M. AHMED ELKAFSI

Adresse : Av. Yasser ARAFET immeuble JIAIEM BLOC A App 11 et 12 Sahloul 1 CP 4054 Sousse

Tél : +216 73 821 760/761 Fax : +216 73 821 762

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2024

Expiration : 2026

CHAPITRE 6 : DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 DONNEES SOCIALES

6.1.1 EFFECTIF

- L'activité de la société EUROCYCLES classée dans la branche « mécanique et électrique » est régie par la convention collective nationale applicable au secteur de la construction mécanique.
L'essentiel de la politique salariale est donc dicté par les dispositions de ladite convention collective. La politique salariale adoptée au moment du recrutement, en matière de rémunération de personnel d'exécution est basée sur le salaire minimum garanti.
D'une façon générale, les niveaux de rémunération sont négociés contractuellement entre les salariés et la société pour le personnel de maîtrise et les cadres.
- L'effectif actuel est de 348 employés qui se répartissent entre les classes socio professionnelles comme suit :

Désignations	2022	2023	2024
<i>Cadres</i>	39	43	39
<i>Maîtrise</i>	16	16	16
<i>Exécution</i>	356	293	293
<i>Total</i>	411	352	348

54% de l'effectif total ont une expérience de plus de quinze ans dans l'entreprise.

Cette ancienneté du personnel permanent tant au niveau administratif qu'au niveau de la production dote la société d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de cette dernière.

6.1.2 REMUNERATION, INTERESSEMENT, PARTICIPATION ET PREVOYANCE

La politique salariale est établie sur la base des conventions signées réglementaires.

A cela s'ajoute, la politique de promotion interne afin d'encourager les efforts réalisés, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

6.1.3 ABSENTEISME

<i>Nombre des journées d'absence des salariés</i>				
<i>Motif</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>%</i>
<i>Maladies (tous motifs)</i>	<i>2 549</i>	<i>2 710</i>	<i>4 270</i>	<i>57.56%</i>
<i>Accidents de travail</i>	<i>278</i>	<i>279</i>	<i>251</i>	<i>-10.03%</i>
<i>Maternité</i>	<i>384</i>	<i>480</i>	<i>369</i>	<i>-23%</i>
<i>Evènements familiaux</i>	<i>128</i>	<i>117</i>	<i>532</i>	<i>354%</i>
Total	3 339	3 586	5 422	
<i>Nombre de jours annuels</i>	<i>128 232</i>	<i>109 824</i>	<i>108 576</i>	
<i>%</i>	<i>2.60%</i>	<i>3.26%</i>	<i>4.99%</i>	

6.1.4 ENVIRONNEMENT

Le cyclisme rapproche le monde d'un environnement propre et d'un climat meilleur. Il favorise la résilience physique et mentale et aide à créer des villes agréables et vivables avec moins d'embouteillages, moins de bruit et une pollution de l'air réduite. Pour Euro-cycles, ce sont les gens qui font la différence dans la façon dont ils conçoivent et fabriquent nos produits.

Euro-cycles veut continuellement créer de la valeur de manière durable. Nous améliorons la qualité de nos rendements financiers en limitant l'impact écologique, en faisant des affaires de manière socialement responsable et grâce à une bonne gouvernance. Et nous prenons en compte les intérêts de toutes nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que cela aura un impact positif sur la Société à court et à long terme.

En 2024, Euro-cycles a défini encore sa nouvelle stratégie de développement durable pour les années à venir. Notre objectif est de créer une culture dans laquelle chaque employé nous aide à créer de la valeur à la fois tangible et intangible à long terme, pour nous et toutes ses parties prenantes. Nous avons un impact positif sur ce front en :

- Contribuant à créer une société durable en stimulant le cyclisme.

- Vendre des vélos et des pièces et accessoires durables.
- Les produire de manière durable.

Pour atteindre notre objectif dans les années à venir, nous avons établi des priorités sur quatre fronts :

1. Gestion de la chaîne d'approvisionnement : favorise la durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement.
2. Qualité et sécurité des produits : en se concentrant sur les innovations, en optimisant les processus de production et en continuant à investir dans nos collaborateurs.
3. Conception et cycle de vie des produits : le cycle de vie des batteries de vélos électriques et redéfinir le vélo pour la durabilité.
4. Bien-être des clients : promouvoir les avantages des vélos et des vélos cargo pour la santé personnelle et l'environnement.

Pour cela, nous avons :

1. Mise en place des politiques générales environnementales afin de définir les cadres réglementaires complétées par des politiques spécifiques (de traitements des déchets en partenariat avec une société française basée en Tunisie, réductions des émissions, etc).
2. Mise en place d'un projet d'économie d'Energie par la construction d'une centrale photovoltaïque dédiée à nos besoins.
3. Intégration verticale favorisant la réduction des imports et développement de la valeur locale.
4. Equité dans la rémunération et dans les recrutements entre les hommes et les femmes en fonction des postes.
5. Développons le partenariat avec les centres de formations professionnelles, ou les universités, respectivement soit dans le cadre de l'alternance ou dans le cadre de PFE

Ces objectifs sont en projet de réalisation dans le cadre de l'alignement de la Tunisie sur les réductions à effets de serre d'ici à 2030.

Euro-cycles s'engage dans cette voie et a lancé son étude d'impact sur l'environnement par la mise en place de son bilan carbone.

NOTRE VISION

Nous sommes une entreprise axée sur un objectif et cet objectif est basé sur la vision selon laquelle Euro-cycles souhaite apporter une réelle contribution à une vie meilleure pour les personnes, à des villes tournées à un environnement plus sain. Et c'est exactement ce que nos parties prenantes, y compris les consommateurs, les revendeurs, les investisseurs et les autorités gouvernementales locales et nationales, attendent de nous.

Nous sommes convaincus qu'une production et des produits durables ajouteront finalement de la valeur à notre entreprise, ce qui créera à son tour de nouvelles opportunités. Nous voyons entre autres les opportunités suivantes :

Les fournisseurs deviendront des partenaires, car tous les accords sont clairement définis et suivis, intégrés sur la chaîne de valeur.

Le transport des marchandises et des fournitures est optimisé.

Nous recevrons moins de demandes de service de la part de nos concessionnaires car la qualité et le service des produits les plus élevés sont la norme.

Notre objectif et nos résultats en matière de développement durable nous aident à attirer les personnes les plus talentueuses et à créer une main-d'œuvre très engagée.

Une production durable augmentera la confiance des parties prenantes dans notre entreprise et nos marques.

CHAPITRE 7 : INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'ENTREPRISE
7.1 ETATS FINANCIERS
BILAN

<i>(Exprimé en Dinars)</i>		<i>Au 31 Décembre</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés	2		
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2.1	91 930.048	91 930.048
<i>Moins Amortissements</i>		-91 388.679	-90 306.596
<i>Valeur Comptable Nette</i>		541.369	1 623.452
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2.2	30 803 308.101	29 252 575.019
<i>Moins Amortissements</i>		-13 433 347.121	-12 068 011.606
<i>Valeur Comptable Nette</i>		17 369 960.980	17 184 563.413
<i>Immobilisations Financières</i>	2.3	174 800.000	217 850.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Total des actifs immobilisés		17 545 302.349	17 404 036.865
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		17 545 302.349	17 404 036.865
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4		
<i>Moins Provisions</i>	4.1	95 044 398.782	118 233 527.543
<i>Valeur Comptable Nette</i>		-1 766 319.498	-1 852 898.140
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	26 136 876.559	12 498 669.093
<i>Moins Provisions</i>		-3 163 506.798	-3 546 605.864
<i>Valeur Comptable Nette</i>		22 973 369.761	8 952 063.229
Autres actifs courants	4.3	4 906 195.588	9 307 294.342
Placements & autres actifs financiers	4.4	3 032 092.279	106 308.226
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	13 455 135.495	7 949 759.835
Total des actifs courants		137 644 872.407	142 696 055.035
TOTAL DES ACTIFS		155 190 174.756	160 100 091.900

BILAN

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	<i>Notes</i>	2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	5		
<i>Capital social</i>		9 801 000.000	9 801 000.000
<i>Réserves</i>		980 100.000	980 100.000
<i>Résultats reportés</i>		40 657 327.682	38 243 177.683
Total des capitaux propres avant résultat		51 438 427.682	49 024 277.683
 <i>Résultat de l'exercice</i>		10 427 936.451	5 354 449.999
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		61 866 364.133	54 378 727.682
 PASSIFS			
Passifs non courants	6		
<i>Emprunts</i>	6.1	7 861 995.349	6 008 371.150
<i>Autres passifs financiers</i>			
<i>Provisions</i>		0.000	280 838.991
Total des passifs non courants		7 861 995.349	6 289 210.141
Passifs courants	7		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	7.1	20 428 551.328	12 658 818.554
<i>Autres passifs courants</i>	7.2	12 988 765.922	14 816 697.605
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7.3 7.4	52 044 498.024	71 956 637.918
Total des passifs courants		85 461 815.274	99 432 154.077
 TOTAL DES PASSIFS		93 323 810.623	105 721 364.218
 TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		155 190 174.756	160 100 091.900

Etat de Résultat

	(Exprimé en Dinars)	Notes	<i>Au 31 Décembre</i>	
			2024	2023
Produits d'exploitation		8.1		
Revenus		8.1.1	119 631 189.641	109 209 273.356
Autres produits d'exploitation		8.1.2	2 809 041.863	4 223 900.153
Production immobilisée			0.000	0.000
Total des produits d'exploitation			122 440 231.504	113 433 173.509
Charges d'exploitation		8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours			5 238 306.900	5 238 306.900
Achats de marchandises consommées			-	-
Achats d'approvisionnements consommés			-86 101 288.260	86 101 288.260
Charges de personnel			- 7 097 155.193	- 7 097 155.193
Dotations aux Amortis. et aux provisions			-6 657 289.021	-6 657 289.021
Autres charges d'exploitation			- 8 459 486.463	- 8 459 486.463
Total des charges d'exploitation			- 103 382 513.385	- 103 076 912.037
Résultat d'exploitation			19 057 718.119	10 356 261.472
Charges financières nettes		8.3	-6 202 238.823	-6 919 949.325
Produits des placements		8.4	582 151.989	1 023 559.325
Autres gains ordinaires		8.5	102 628.401	1 371 882.083
Autres pertes ordinaires			-1.052	-70 468.558
Résultat des activités ordinaires avant impôt			13 540 258.634	5 761 285.099
Impôt sur les bénéfices		8.6	- 2 829 383.800	- 406 835.100
Résultat des activités ordinaires après impôt			10 710 874.834	5 354 449.999
Eléments extraordinaire (Gains/Pertes)			-282 938.383	
Résultat net de l'exercice			10 427 936.451	5 354 449.999
Effets de modifications comptables (net d'impôt)				
Résultats après modifications comptables			10 427 936.451	5 354 449.999
Résultat par action			1.064	0.546

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		<i>Au 31 Décembre</i>	
	Notes	2023	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		10 427 936.451	5 354 449.999
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		3 132 737.096	6 617 689.021
* Variation des			
- Reprise Provisions		-2 516 836.197	-3 877 776.362
-Plus-value de cession d'mm.Corp			
- stocks		23 189 128.761	40 227 380.947
- créances		-13 638 207.466	8 651 398.752
- autres actifs		4 401 098.754	962 494.712
+ fournisseurs et autres dettes		6 046 785.898	-11 959 808.164
* Plus Autres passifs			
* Modification comptable			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		31 042 643.297	45 975 828.905
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 1 550 733.082	- 3 059 267.771
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		- 2 925 784.053	-66 182.000
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		43 050.000	161 064.000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-4 433 467.135	-2 964 385.771
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements		-	-29 089.637
Dividendes et autres distributions		-2 940 300.000	-9 801 000.000
Encaissements provenant des emprunts		100 289 220.239	93 774 038.726
Remboursement d'emprunts		-105 895 566.189	-130 140 397.110
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-8 546 645.950	-46 196 448.021
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
VARIATION DE TRESORERIE		18 062 530.212	-3 185 004.887
Trésorerie au début de l'exercice		-4 960 054.164	-1 775 049.277
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9.2	-13 102 476.048	-4 960 054.164

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « EURO-CYCLES » est une entité du droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquemment amendée et complétée,

Les comptes de la société "EURO-CYCLES" sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état de flux de trésoreries et les notes annexes,

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2023.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la société "EURO-CYCLES" est tenue par moyen informatique.

La société "EURO-CYCLES" utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par ladite société.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société "EURO-CYCLES", sont établis en Dinar Tunisien.

1.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIES ETRANGERES

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en Dinar Tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et les gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou de la dette libellées en monnaie étrangère sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

Les soldes des créances et des dettes de la société "EURO-CYCLES" arrêtés au 31 Décembre 2024, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2024, soit **1 € = 3,3209 TND** et **1 \$ = 3,1845**

TND. En application de la Norme Comptable Tunisienne « NC 15 Norme comptable relative aux opérations en monnaies étrangères », les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

1.5. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie probable des immobilisations.

La valeur résiduelle dégagée, le cas échéant à la fin de la période d'utilisations des immobilisations est considéré comme non significative.

Les immobilisations ayant une valeur inférieure à **500 TND** sont amorties intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site Web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

1.6. REVENU

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir

Les revenus sont nets de remises et réductions commercial consenties par la société.

1.7. VALORISATION DES STOCKS

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société EURO-CYCLES a procédé à une révision de sa méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et consommables, afin de refléter plus fidèlement la valeur nette de réalisation de ses stocks conformément aux principes du Système Comptable des Entreprises (SCE) tunisien.

Ce changement intervient dans un souci de meilleure adéquation avec la réalité économique des stocks détenus par la société, et a été approuvé par le comité d'audit. La nouvelle méthode distingue désormais deux grandes familles de stocks selon leur nature et leur durée de détention :

- 1- Stocks périssables :** Cette catégorie comprend notamment les poudres, liquides, papiers (décors), plastiques (pneus et chambres à air). Des seuils de durée de détention ont été définis pour estimer la perte de valeur, avec des taux de provision allant jusqu'à 100 % selon l'ancienneté.
- 2- Stocks non périssables :** Il s'agit principalement d'articles métalliques standards utilisés dans la production. La provision pour cette catégorie n'est plus estimée sur la base de la durée de détention mais repose sur le suivi théorique et l'inventaire physique annuel des articles mis en rebut, indépendamment de leur date d'entrée en stock.

La société a décidé, conformément au principe de prudence, de provisionner intégralement les articles identifiés comme mis en rebut, même si certains peuvent être réparés et réutilisés.

Ce changement constitue **un changement d'estimation comptable**, appliqué **de manière prospective**, conformément aux normes en vigueur. L'impact de cette nouvelle méthode a été comptabilisé dans les charges de l'exercice en cours. Il a permis une meilleure appréciation des

pertes potentielles liées à l'obsolescence ou à la détérioration des stocks, sans effet rétroactif sur les exercices précédents.

Par contre pour les produits finis, la société a maintenu la même méthode d'estimation de la provision qui se base sur la valeur d'articles spécifiques en stocks lié aux clients douteux.

1.8. REGIME FISCAL

I- A partir de l'exercice 2024, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

II- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant de l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers.

III- La loi n 48-2024 du 09 Décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025 a institué une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de taux 2% sur les bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés due par les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel HT au titre de l'année 2023 est égal ou supérieur à 20 millions de dinars.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net de **541,369 TND** contre **1 623,452 TND** au 31 décembre 2023, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Logiciels	89 529,548	89 529,548
Site Web	2 400,500	2 400,500
VB IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 930,048	91 930,048
Amortissements immob incorporelle	91 388,679	90 306,596
VN DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	541,369	1 623,452

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN TND)

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2024 un montant net de **17 369 960,980 TND** contre **17 184 563,413 TND** au 31 décembre 2023, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Terrain	3 189 845,637	3 189 845,637
Construction	10 501 739,801	10 488 910,281
Matériel industriel	5 182 694,986	5 158 694,986
Outilage industriel	331 034,250	325 295,750
Matériel de transport	2 518 473,831	2 518 473,831
AAI divers	2 149 187,816	1 682 070,058
Mobilier& matériel de bureau	213 003,574	213 003,574
Équipement du bloc social	53 965,933	53 965,933
Matériels informatique	412 895,722	400 888,792
Divers aménagements sidi Bouali	88 481,124	88 481,124
Construction en cours	6 161 985,427	5 132 945,053
Valeurs brutes	30 803 308,101	29 252 575,019
Amortissements immob corp	13 433 347,121	12 068 011,606
Valeurs nettes	17 369 960,980	17 184 563,413

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023
	V. brute au 31/12/2023	Acquisitions & ajouts 31/12/2024	Reclassements & Cessions 31/12/2024	V. brute au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2023	Dotations	Reprises	C. Amort. au 31/12/2024	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)-(3)	(5)	(6)	(7)	(7)=(5)+(6)-(7)	(8)=(4)-(7)
- Logiciels	89 529,548	0,000	-	89 529,548	87 906,096	1 082,083		88 988,179	541,369
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	2 400,500	-	-	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	91 930,048	0,000	0,000	91 930,048	90 306,596	1 082,083	0,000	91 388,679	541,369
- Terrain	3 189 845,637	0,000		3 189 845,637	-	-	-	-	3 189 845,637
- Constructions	10 488 910,281	12 829,520	-	10 501 739,801	3 781 184,116	527 313,557	-	4 308 497,673	6 193 242,128
- Matériel industriel	5 158 694,986	24 000,000		5 182 694,986	4 548 915,122	336 727,982		4 885 643,104	297 051,882
- Outilage industriel	325 295,750	5 738,500		331 034,250	291 954,911	13 811,153		305 766,064	25 268,186
- Matériel de transport	2 168 610,362	0,000	135 646,000	2 304 256,362	1 578 416,259	175 116,322		1 753 532,581	415 077,781
- Installations générales, A. & A. divers	1 682 070,058	467 117,758		2 149 187,816	1 124 686,551	166 170,133		1 290 856,684	858 331,132
- Mobilier et matériel de bureau	213 003,574	0,000		213 003,574	202 613,973	4 107,794		206 721,767	6 281,807
- Équipement du bloc social	53 965,933	0,000		53 965,933	53 965,932	0,000		53 965,932	0,001
- Matériel informatique	400 888,792	12 006,930		412 895,722	362 615,356	24 855,993		387 471,349	25 424,373
- Matériel de transport à statut juridique particulier	349 863,469	0,000	-135 646,000	214 217,469	109 567,422	42 843,421		152 410,843	197 452,626
-divers aménagement local sidi Bouali	88 481,124	0,000		88 481,124	14 091,964	74 389,160		88 481,124	0,000
- Construction en cours	5 132 945,053	1 029 040,374	-	6 161 985,427	-	-		0,000	6 161 985,427
TOTAL IMMO. CORPORELLES	29 252 575,019	1 550 733,082	0,000	30 803 308,101	12 068 011,606	1 365 335,515	0,000	13 433 347,121	17 369 960,980
TOTAL GENERAL	29 344 505,067	1 550 733,082	0,000	30 895 238,149	12 158 318,202	1 366 417,598	0,000	13 524 735,800	17 370 502,349

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN DT)

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2024 un montant de **174 800,000 TND** contre **217 850,000 TND** au 31 décembre 2023, elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Participation « TUNINDUSTRIES »	99 900,000	99 900,000
Participation « AFRICA PACK»	32 000,000	32 000,000
Prêts aux personnels à plus d'un an	0,000	40 050,000
Cautionnement	42 900,000	45 900,000
TOTAL	174 800,000	217 850,000

***PARTICIPATION « TUNINDUSTRIES »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 7 992 parts sociales, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

***PARTICIPATION « AFRICA PACK »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « AFRICA PACK SARL », société à responsabilité limitée, partiellement exportatrice.

Cette participation concerne 320 parts sociales, soit 1% du capital de la société « Africa Pack »

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **137 644 872,407 TND** contre un solde de **142 696 055,035 TND** au 31 décembre 2023 s'analysant ainsi comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Stocks	95 044 398,782	118 233 527,543
Clients et Comptes Rattachés	26 136 876,559	12 498 669,093
Autres actifs courants	4 906 195,588	9 307 294,342
Placements et autres actifs financiers	3 032 092,279	106 308,226

Liquidités et Equivalents de Liquidités	13 455 135,495	7 949 759,835
TOTAL BRUT	142 574 698,703	148 095 559,039
➤ Provisions stock	1 766 319,498	1 852 898,140
➤ Provisions clients	3 163 506,798	3 546 605,864
TOTAL NETS	137 644 872,407	142 696 055,035

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes de stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 à **93 278 079,284 TND** contre un solde net de **116 380 629,403 TND** pour l'exercice 2023 dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
I-Stock des matières premières et fournitures liées	82 492 835,826	108 977 287,000
• Matières premières	80 332 216,430	106 757 471,000
• Peintures	1 182 833,345	1 260 987,000
• Décors	977 786,051	958 829,000
Provision pour dépréciation	-1 766 319,498	-1 770 048 ,758
Valeur comptable nette (a)	80 726 516,328	107 207 238,242
II-Stock Autres approvisionnements	1 372 434,549	1 196 484,000
□		
• Emballages	1 372 434,549	1 196 484,000
□		
Provision pour dépréciation	0	-21 405 ,943
Valeur comptable nette (b)	1 372 434,549	1 175 078,057
III-Stock en transit des matières premières et fournitures liées: (c)	9 090 211,870	1 921 953,926
□		
Valeur Comptable nette : (a)+(b)+(c)	91 189 162,747	110 304 270,225
IV- Stock des Produits	1 573 609,318	2 689 454,308
• Produits finis	1 573 609,318	2 689 454,308
Provision pour dépréciation	0,000	-61 443,439
Valeur comptable nette (d)	1 573 609,318	2 628 010,869
V-Stock en transit des Produits finis (e)	515 307,219	3 448 348,309
Valeur Comptable nette (d)+(e)	2 088 916,537	6 076 359,178
Valeur comptable nette des Stocks (a+b+c+d+e)	93 278 079,284	116 380 629,403

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net au 31 Décembre 2024 de **22 973 369,761 TND** contre un solde net de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Clients ordinaires	22 973 369,761	8 952 063,229
Clients douteux ou litigieux	3 163 506,798	3 546 605,864
Total BRUT	26 136 876,559	12 498 669,093
PV pour dépréciation des clients	-3 163 506,798	-3 546 605,864
TOTAL	22 973 369,761	8 952 063,229

4.2.1 Clients ordinaires :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2024 de **22 973 369,761 TND** contre un solde brut de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023 enregistrant ainsi une variation positive d'un montant de **14 021 306,532 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
HALFORDS LIMITED	16 910 267,806	3 863 112,863
DEPORTICA	1 024 038,768	642 665,608
ATALA S.P.A ITALY	953 086,013	988 498,570
GO OUTDOORS	936 348,311	91 373,740
MANUFACTURE FRANCAISE DU CYCLES	906 361,315	2 789 496,753
CONOR SPORTS S.A	694 649,228	0,000
ZELVEGIAN BROS	402 808,565	0,000
KS CYCLING	385 408,252	0,000
YOAC GROUP	306 026,331	0,000
GROUPE TANDEM FALCON	276 058,573	0,000
DENVER	49 448,201	0,000
Autres clients	128 868,398	42 836,701
MODELO CONTINENTE	0,000	81 346,691
BIKE ANY	0,000	162 622,787
RODEO CYCLES CANADA	0,000	161 345,001
MERCURE INTERNATIONAL OF MONACO	0,000	128 764,515
TOTAL	22 973 369,761	8 952 063,229

4.2.2 Clients Douteux :

Cette rubrique présente un solde brut au 31 Décembre 2024 de **3 163 506,797 TND** contre un solde brut de **3 546 605,869 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
MOLHO	3 025 822,036	3 089 419,970
podilatoupoli	104 866,004	104 866,004
CREANCE YOAC	0,000	320 725,465
MOORE LARGE	32 818,757	31 594,430
TOTAL	3 163 506,797	3 546 605,869
Provisions pour créances douteuses	-3 163 506,798	-3 546 605,864

Les créances de ces clients douteux ont été totalement provisionnées sur l'exercice 2024.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant **4 906 195,588 TND** au 31 décembre 2024 se répartissent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Personnel avance et acompte	118 650,000	0,000
Fournisseurs avances et acomptes	1 038 322,751	485 153,635
Etat impôts et taxes	2 813 313,946	3 185 890,708
Produit à recevoir	0,000	1 773 674,850
Débiteurs divers	756 781,497	3 034 971,521
Charges constatées d'avance	179 127,394	827 603,628
TOTAL	4 906 195,588	9 307 294,342

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **3 032 092,279 TND** au 31 décembre 2024 contre un solde de **106 308,226 TND** au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
PLACEMENT A COURT TERME	3 000 000,000	0,000
Echéance à moins d'un an sur prêt NC	0,000	76 082,000
FCP CAPITAL	32 092,279	30 226,226
TOTAL	3 032 092,279	106 308,226

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise un solde de **13 455 135,495 TND** au 31 décembre 2024, contre **7 949 759,835 TND** au 31décembre 2023 :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Banques	13 206 997,063	7 695 300,052
Régies d'avance et accréditifs	244 086,150	249 216,450
Caisse	3 755,218	4 499,859
Autres organismes financiers	297,064	743,474
TOTAL	13 455 135,495	7 949 759,835

4.5.1 BANQUES :

Cette rubrique présente un solde de **13 206 997,063 TND** au 31 décembre 2024 contre un solde de **7 695 300,052 TND** au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
STB 15922/7 DT	118 647,413	0,000
STB 8900531/978-EURO	0,031	0,031
AMEN BANK DT	729 606,750	6 114 313,865
AMEN BANK USD	7 952 171,054	915 836,028
AMEN BANK EUROS	222 488,179	0,000
STB USD 245/840	287 191,203	68 222,647
STB EUROS 227/978	27 184,721	13 202,708
UIB DINARS 12404	65 739,580	0,000
UIB USD 000672	406 682,707	27 862,093
UIB EUROS 000671	262 795,769	162 173,214
STB USD 2708840	25,506	25,506
ATB DINARS	278 241,409	0,000
ATB DOLLARS	1 679 802,350	278 391,526
ATB EUROS	701 736,689	19 815,895
B H DOLLARS	5 575,518	81 992,361
BH EUROS	0,000	8 605,223
Q.N. B	4 824,445	4 858,955
BANQUE DE TUNISIE USD	321 905,565	0,000
BANQUE DE TUNISIE EUR	142 378,174	0,000
TOTAL	13 206 997,063	7 695 300,052

NOTE 5 CAPITAUX PROPRES

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2024 à **61 866 364,133 TND** contre **54 378 727,682 TND** au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000
Réserves	980 100,000	980 100,000
Résultat reporté	40 657 327,682	38 243 177,683
Résultat de l'exercice	10 427 936,451	5 354 449,999
TOTAL	61 866 364,133	54 378 727,682

* Suivant le procès-verbal de l'AGO du 20 Juin 2024, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 ainsi que les résultats reportés comme suit :

- Bénéfice exercice 2023 : 5 354 449,999 TND
- Résultats reportés 2023 : 38 243 177,683 TND

Résultat distribuable :

- Dividendes en dinar tunisien : (0.300 DT/action) -2 940 300,000 TND

Résultats reportés après affectation **43 597 627,682 TND**

5.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
♦ Solde au 31 Décembre 2023	9 801 000	980 100	38 243 178	0	5 354 450	54 378 728
- Affectation du résultat 2023			5 354 450		-5 354 450	0
- Augmentation de Capital	0		0			0
- Réserves légales						0
- Distribution des dividendes			-2 940 300			-2 940 300
- Résultat de au 31 Décembre 2024					10 427 936	10 427 936
♦ Solde au 31 Décembre 2024	9 801 000	980 100	40 657 328	0	10 427 936	61 866 364

NOTE 6–PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2024 le solde de cette rubrique est de **7 861 995,349 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunts	7 861 995,349	6 008 371,150
Provisions pour risques et charges	0,000	280 838,991
TOTAL	7 861 995,349	6 289 210,141

6.1 Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **7 861 995,349 TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunt à plus d'un an	7 814 125,196	5 885 479,639
Emprunt Leasing	47 870,153	122 891,511
TOTAL	7 861 995,349	6 008 371,150

NOTE 7 PASSIFS COURANTS

Au 31 décembre 2024, les passifs courants présentent un solde de **85 461 815,274 TND** contre un solde de **99 432 154,077 TND** au 31 décembre 2023, dont le détail se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	20 428 551,328	12 658 818,554
Autres passifs courants	12 988 765,922	14 816 697,605
Autres passifs financiers	51 691 838,577	59 046 823,919
Concours bancaires	352 659,447	12 909 813,999
TOTAL	85 461 815,274	99 432 154,077

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **20 428 551,328 TND** contre **12 658 818,554 TND** au 31 Décembre 2023, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Fournisseurs d'exploitation	18 597 972,134	9 478 886,551
Fournisseurs effets à payer	1 798 998,674	2 902 965,427
Fournisseurs d'immobilisations	31 580,520	239 170,576
Fournisseurs factures non parvenues	0,000	37 796,000
Total	20 428 551,328	12 658 818,554

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisant au 31 décembre 2024 un solde de **12 988 765,922 TND**, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Client avance et acompte	2 979 872,396	5 509 126,386
Etat impôts et taxes	3 861 149,297	1 559 977,251
Personnel rémunérations dues	826 168,271	679 049,763
CNSS	472 781,694	455 721,423
Créditeurs divers	549 382,711	454 991,174
Charges à payer	2 960 991,909	1 923 783,779
Dividendes à payer	1 338 419,644	4 234 047,829
TOTAL	12 988 765,922	14 816 697,605

7.3 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **51 691 838,577 TND contre 59 046 823,919 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Emprunts liés au cycle d'exploitation	50 135 688,337	58 193 431,043
Echéances à moins d'un an	1 207 099,616	609 327,059
Intérêts courus	349 050,624	244 065,817
TOTAL	51 691 838,577	59 046 823,919

7.4 CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2024 un solde de **352 659,447 TND** contre **12 909 813,999 TND** au 31 Décembre 2023, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
STB 15922/7 DT	0,000	5 030 460,503
AMEN Bank EUROS	0,000	597,780
STB 219745	969,989	926,189
UIB DINARS 12404	0,000	42,734
ATB DINARS	0,000	3 993 405,063
B H DINARS	77 428,122	3 884 381,730
BANQUE DE TUNISIE TND	274 261,336	0,000
TOTAL	352 659,447	12 909 813,999

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2024 et 2023 se présente comme suit :

8.1. REVENUS :

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Revenus	119 631 189,641	109 209 273,356
Autres produits	2 809 041,863	4 223 900,153
TOTAL	122 440 231,504	113 433 173,509

8.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est passé de **109 209 273,356 TND** à la clôture de l'exercice 2023 à **119 631 189,641 TND** au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de **10 421 916,285 TND**, soit (+9.54 %) qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Ventes Vélos	109 469 670,390	100 641 976,142
Vente accessoires	10 129 901,651	8 550 107,214
Ventes des produits résiduels	31 617,600	17 190,000
TOTAL	119 631 189,641	109 209 273,356

8.1.2 Autres Produits

Les autres produits d'exploitation sont passés de **4 223 900,153 TND** à la clôture de 2023 à **2 809 041,863 TND** au 31 décembre 2024 enregistrant une diminution de **1 414 858,290 TND**

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Loyers bâtiment à TUNINDUSTRIE	32 413,500	30 870,000
Frais administratifs à TUNINDUSTRIE	186 896,476	186 896,477
Reprise sur provision Stock Matières premières	1 852 898,140	861 703,584
Reprise sur provision clients et comptes et rattaches	663 938,057	3 016 072,778
Transfert des charges convertisseurs	72 895,690	128 357,314
TOTAL	2 809 041,863	4 223 900,153

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre, les charges d'exploitation sont de l'ordre de **103 382 513,385 TND**, contre un solde de **103 076 912,037 TND** au 31 décembre 2023, ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
<u>Variation stocks PF et encours</u>	<u>4 023 459,362</u>	<u>-5 238 306,900</u>
Variation stocks PF et encours	1 090 418,272	-1 789 958,591
VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS EN TRANSIT	2 933 041,090	-3 448 348,309
<u>Achat matières consommés :</u>	<u>78 774 397,849</u>	<u>86 101 288,260</u>
• Achat MP	52 437 854,973	36 009 321,628
• Achat emballage	4 465 901,169	3 483 637,632
• Achat décors	903 493,249	692 355,427
• Variation stock MP	19 360 576,999	47 976 838,847
• Variation emballage	-175 950,549	-611 990,000
• Variation Décors	-18 957,051	-1 899 161,000
• Achats non stockés des matières et fournitures	1 375 408,383	1 125 092,375
• Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	426 070,676	-674 806,649
<u>Charges de personnel :</u>	<u>7 527 814,192</u>	<u>7 097 155,193</u>
• Charge de personnel	6 392 453,250	5 919 695,416
• Charges sociales légales	945 047,818	934 192,647
• Autres charges	190 313,124	243 267,130
<u>Dotations aux amorts et prov :</u>	<u>3 137 356,456</u>	<u>6 657 289,021</u>
• Dot immob incorporelle	1 082,083	5 396,944
• Dot immob corporelle	1 365 335,515	1 317 654,077
• Dot aux provisions pour dep clients et comptes rattachés	0,000	3 441 739,860
• Dot aux provisions pour risques charges d'exploitation	4 619,360	39 600,000
• Dot aux provisions pour dépréciation de stocks	1 766 319,498	1 852 898,140
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>9 919 485,526</u>	<u>8 459 486,463</u>
• Charges locatives	100 840,336	151 260,504
• Entretiens et réparations	458 793,609	354 370,205
• Primes d'assurances	242 056,221	352 755,948
• Etudes et recherches	617 168,555	127 237,441
• Transports et autres services extérieurs	4 975 178,566	4 184 742,054
• Commissions sur ventes	1 189 317,538	1 029 339,184

• Rémunérations d'intermédiaires	304 177,781	293 596,593
• Publicités	47 764,019	177 591,828
• Transports / achats	20 993,411	10 626,446
• Divers	19 529,047	13 818,627
• Réceptions, voyages et déplacements	151 517,659	218 521,536
• Frais de télécommunications	71 083,260	56 708,788
• Commissions bancaires	493 686,840	659 134,239
• Charges diverses ordinaires	323 942,958	245 090,406
• Etats, impôts et taxes	884 435,726	584 692,664
• Autres charges liées à une modification comptable	19 000,000	0,000
TOTAL	103 382 513,385	103 076 912,037

8.3. CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2024 un solde de **6 202 238,823 TND** contre un solde de **6 919 949,325 TND** au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Intérêts des emprunts	4 360 784,731	5 218 617,817
Intérêts des comptes courant	1 340 031,504	1 539 333,416
Pertes de change	2 024 049,229	2 568 987,283
Gains de change	-1 522 626,641	-2 406 989,191
TOTAL	6 202 238,823	6 919 949,325

8.4. PRODUITS DES PLACEMENTS ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits des placements et financiers d'une valeur de **582 151,989 TND** au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Produits des participations TUNINDUSTRIE	499 500,000	999 000,000
Intérêts créditeurs sur ccb	80 785,936	22 725,790
PRODUITS FCP CAPITAL PLUS	1 866,053	1 833,677
TOTAL	582 151,989	1 023 559,467

8.5. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique d'une valeur de **102 628,401 TND**, s'analyse au 31 décembre 2024 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Produits divers ordinaires	26 878,878	1 249 288,450
Gains Ordinaires	75 749,523	122 593,633
TOTAL	102 628,401	1 371 882,083

8.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Impôts sur les bénéfices	2 829 383,800	406 835,100
Total	2 829 383,800	406 835,100

NOTE 9 - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

9.1. VARIATION DES ELEMENTS DU BFR

DESIGNATION	DECEMBRE 2024	DECEMBRE 2023
Stocks	23 189 128,761	40 227 380,947
Clients et comptes rattachés	-13 638 207,466	8 651 398,752
Autres actifs courants	4 401 098,754	962 494,712
Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes	6 046 785,898	-11 959 808,164

9.2. TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	DECEMBRE 2023	DECEMBRE 2023
Liquidités et Equivalents de Liquidités	13 455 135,495	7 949 759,835
-Concours bancaires	-352 659,447	-12 909 813,999
	13 102 476,048	-4 960 054,164

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2024	Charges	Montant 2024	Soldes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	119 631 189,641	Achats Consommés	78 774 397,849			
Production stockée Production immobilisée	-4 023 459,362					
Autres produits	2 809 041,864					
Total	118 416 772,143	Total	78 774 397,849	Production	118 416 772,143	118 671 480,409
Production	118 416 772,143	Achats Consommés	78 774 397,849	Marge sur cout Matières	39 642 374,294	32 570 192,149
Marge commerciale		Autres charges externes	9 035 049,800			
Marge sur coût matière	39 642 374,294					
Autres Charges d'exploitation						
Total	39 642 374,294	Total	9 035 049,800	Valeur Ajoutée Brute	30 607 324,494	24 695 398,350
Valeur Ajoutée Brute	30 607 324,494	Impôts et taxes	884 435,726			
		Charges de personnel	7 527 814,192			
Total	30 607 324,494	Total	8 412 249,918	Excédent Brut D'exploitation	22 195 074,576	17 013 550,493
Excédent brut d'exploitation	22 195 074,576	Charges ordinaires	1,052			
Autres produits ordinaires	102 628,400	Charges financières	6 202 238,823			
Produits financiers	582 151,989	Dotations aux amortissements et aux prov	3 137 356,456			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	2 829 383,800			
Total	22 879 854,965	Total	12 168 980,131	Résultat des activités Ordinaires après IS	10 710 874,834	5 354 449,999
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	10 710 874,834					
		Eléments Extraordinaires (Contribution Conjoncturelles 2%)	282 938,383			
Total	10 710 874,834	Total	0,000	Résultat net après modification comptable	10 427 936,451	5 354 449,999

NOTE 11 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2024	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-4 023 459,362	-4 023 459,362	-	-	-	-	-4 023 459,362
- Achats consommés	-78 774 397,849	-78 774 397,849	-	-	-	-	-78 774 397,849
- Charges de personnel	-7 527 814,192	-5 269 469,934	-2 186 830,023	-71 514,235	-	-	-7 527 814,192
- Dotations aux amort. et aux provisions	-3 137 356,456	-2 536 866,430	-176 633,168	-423 856,857	-	-	-3 137 356,456
- Autres charges d'exploitation	-9 919 485,526	-1 190 338,263	-879 858,366	-7 074 577,077	-238 067,653	-536 644,167	-9 919 485,526
- Charges financières nettes	-6 202 238,823	-	-	-	-6 202 238,823	-	-6 202 238,823
- Autres pertes ordinaires nettes	-1,052	-	-	-	-	-1,052	-1,052
Total	-109 584 753,260	-91 794 531,839	-3 243 321,557	-7 569 948,169	-6 440 306,476	-536 645,219	-109 584 753,260

NOTE 12 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde	Note	Achats	Ventes	Produit de participation	Participation	Règlements	Solde
	Au		Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31/12/2023		2024	2024	2024	2024	2024	31/12/2024
	(1)		(2)	(3)			(4)	(1) +(2) +(3) +(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	4 529 608		9 479 581				-9 131 313	4 877 876
- Compte débiteurs divers TUNINDUSTRIES	3 018 580			219 310	499 500		-2 997 000	740 390
- Fournisseur AFRICA PACK	37 796		2 862 268				-2 900 064	0
-Fournisseur MDS AGIL Hergla	15 096		376 973				-355 100	36 969
TOTAL	7 601 080		12 718 823	219 310	499 500	0	-15 383 477	5 655 236

NOTE 13 – NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2024, les engagements hors bilan de la société « Euro-cycles » sont :

I- ENGAGEMENTS DONNES

I.1 Engagements bancaires donnés

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse	6 424 5 909	1 ^{er} 1 ^{er}
UIB	CREDIT DE GESTION :	10 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N° 40017	6 424 5 909	utile utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION : CREDIT LONG TERME :	26 000 000,000 6 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du Lot 43 TF 40017	6 424 5 909 5792	utile utile 1 ^{er} rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	6424 5909	utile utile
BT BANK	CREDIT DE GESTION : CREDIT MOYEN TERME :	14 000 000,000 3 750 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du Lot 43 (ancien lot 27) TF 201920 Nantissement sur le fonds de commerce	6 424 5 909 5 792	utile utile 2 ^{eme} rang utile

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Une caution solidaire est donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIES détaillée comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT	
UIB	Crédit de gestion	2 100 000	caution
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000	caution
STB	Crédit de gestion	5 000 000	Hypothèque Immobilière
STB	Crédit à moyen Terme d'investissement	2 500 000	Hypothèque Immobilière

CHAPITRE 8 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2024***BILAN****(Exprimé en Dinars)**Au 31 Décembre**Notes**2024**2023****ACTIFS******ACTIFS NON COURANTS******Actifs Immobilisés******3***

<i>Immobilisations Incorporelles</i>		92 280.048	92 280.048
<i>Moins Amortissements</i>		-91 738.679	-90 656.596
<i>Valeur Comptable Nette</i>	<i>3.1</i>	541.369	1 623.452
<i>Immobilisations Corporelles</i>		36 979 259.167	35 428 526.085
<i>Moins Amortissements</i>		-15 636 074.490	-13 880 413.214
<i>Valeur Comptable Nette</i>	<i>3.1</i>	21 343 184.677	21 548 112.871
<i>Immobilisations Financières</i>		74 900.000	117 950.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
	<i>3.2</i>	74 900.000	117 950.000
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<i>21 418 626.046</i>	<i>21 667 686.323</i>

Autres actifs non courants***Total des actifs non courants******21 418 626.046******21 667 686.323******ACTIFS COURANTS******4***

<i>Stocks</i>		99 281 653.654	124 048 716.509
<i>Moins Provisions</i>		- 1 906 328.890	- 1 905 970.119
<i>Valeur Comptable Nette</i>	<i>4.1</i>	97 375 324.764	122 142 746.390
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>		26 136 876.559	12 498 669.093
<i>Moins Provisions</i>		- 3 163 506.798	- 3 546 605.864
<i>Valeur Comptable Nette</i>	<i>4.2</i>	22 973 369.761	8 952 063.229
<i>Autres actifs courants</i>	<i>4.3</i>	4 726 186.146	6 783 784.661
<i>Placements & autres actifs financiers</i>	<i>4.4</i>	3 042 775.394	116 373.948
<i>Liquidités & Equivalents de liquidités</i>	<i>4.5</i>	14 149 731.071	8 021 067.052

Total des actifs courants***142 267 387.136******146 016 035.280******TOTAL DES ACTIFS******163 686 013.182******167 683 721.603***

BILAN
(*Exprimé en Dinars*)

	<i>Au 31 Décembre</i>	2024	2023
<i>Notes</i>			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5		
Capital social		9 801 000.000	9 801 000.000
Réserves Consolidées		43 315 173.092	41 498 045.383
Résultats reportés		-	-
Intérêts minoritaires		1 279.425	1 377.045
Total des capitaux propres avant résultat		53 117 452.517	44 721 152.897
Résultat de l'exercice		10 976 340.938	4 959 031.777
Résultat de l'exercice des minoritaires		1 105.968	402.380
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		64 094 899.424	56 259 856.585
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	6	11 660 630.197	10 618 854.789
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		0.000	280 838.991
Total des passifs non courants		10 899 693.780	10 899 693.780
<i>Passifs courants</i>	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	17 136 287.196	8 814 474.818
Autres passifs courants	7.2	13 653 836.576	15 074 938.503
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	57 140 359.789	76 630 757.917
Total des passifs courants		87 930 483.561	100 524 171.238
TOTAL DES PASSIFS		99 591 113.758	111 423 865.018
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		163 686 013.182	167 683 721.603

Etat de Résultat

<i>(Exprimé en Dinars)</i>	<i>Notes</i>	<i>Au 31 Décembre</i>	
		<i>2024</i>	<i>2023</i>
Produits d'exploitation	8		
Revenus	8.1	119 660 294.374	109 209 273.356
Autres produits d'exploitation	8.2	2 589 731.888	4 006 133.676
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		122 250 026.262	113 215 407.032
Charges d'exploitation	8.3		
Variation des stocks des produits finis et des encours		-4 128 289.280	4 819 170.555
Achats de marchandises consommées			
Achats d'approvisionnements consommés	8.4	-74 616 287.492	-82 673 587.158
Charges de personnel		- 8 234 756.631	- 7 682 109.465
Dotations aux amortis. et aux provisions		- 3 614 619.630	- 7 106 686.729
Autres charges d'exploitation	8.5	- 10 244 844.706	- 8 709 865.722
Total des charges d'exploitation		-100 838 797.739	-101 353 078.519
Résultat d'exploitation	8.6	21 411 228.523	11 862 328.513
Charges financières nettes		- 7 100 280.258	- 7 727 878.815
Produits des placements		83 908.721	26 573.054
Autres gains ordinaires		104 810.957	1 374 314.475
Autres pertes ordinaires		-241.053	-74 779.470
Résultat des activités ordinaires avant impôt		14 499 426.890	5 460 557.757
Impôt sur les bénéfices		- 3 239 041.600	- 501 123.600
Résultat des activités ordinaires après impôt		11 260 385.290	4 959 434.157
Eléments extraordinaire (Gains/Pertes)		-282 938.383	
Résultat net de l'exercice	8.7	10 977 446.907	4 959 434.157
Intérêts Minoritaires		-1 105.968	-402.380
Résultats après Intérêts minoritaires		10 976 340.938	4 959 031.777

Etat de flux de trésorerie consolidé
(Exprimé en Dinars)

		<i>Au 31 Décembre</i>	
	Notes	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9		
Résultat net		10 977 446.907	4 959 434.157
<i>Ajustements pour :</i>			
* Amortissements et provisions		3 610 000.270	7 067 086.729
* Reprises sur provisions		- 2 516 836.197	- 3 877 776.362
* Plus ou moins-values de cession			
* Variation des :			
- stocks		24 767 062.855	44 099 351.460
- créances		-13 638 207.466	8 651 398.752
- autres actifs		2 057 598.515	2 975 708.917
+ fournisseurs et autres dettes		6 731 212.800	-11 332 302.412
* Plus ou moins-values de cession			
* Modification comptable			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		31 988 277.684	52 542 901.241
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 550 733.082	-3 059 267.771
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		- 2 926 401.446	-66 857.177
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		43 050.000	161 064.000
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-4 434 084.528	-2 965 060.948
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Placements		0.000	-29 089.637
Dividendes et autres distributions		-2 940 800.000	-9 802 000.000
Encaissements provenant des emprunts		109 197 659.182	95 173 738.795
Remboursement d'emprunts		-115 076 114.051	-137 753 057.041
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-8 819 254.869	-52 410 407.883
VARIATION DE TRESORERIE		18 734 938.287	- 2 832 567.590
Trésorerie au début de l'exercice		- 4 937 866.663	-2 105 299.073
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 797 071.624	- 4 937 866.663

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE :

Le Groupe « **EURO-CYCLES** » est constitué d'une société mère « **EURO-CYCLES** », et d'une société sous contrôle exclusif « **TUNINDUSTRIES** » avec une participation directe de 99.9% du capital.

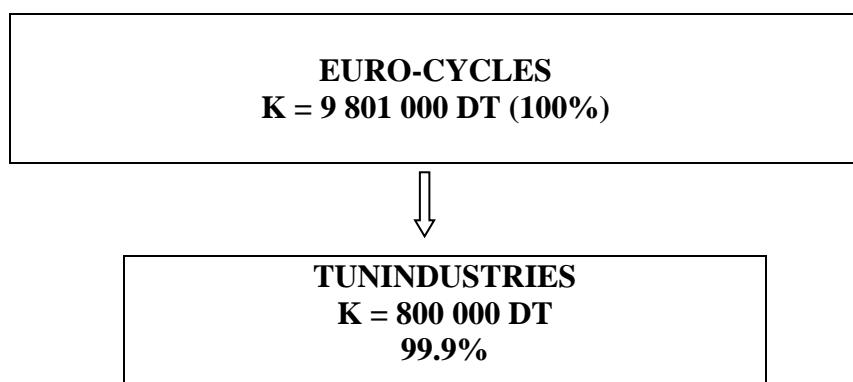
C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquemment amendée et complétée.

Présentation de la société mère « EURO-CYCLES »**Structure du Capital au 31/12/2024 :**

- Capital Social : 9 801 000 Dinars Tunisiens
- Nombre d'actions : 9 801 000 actions
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien
- Forme des actions : Nominatives
- Catégorie des actions : Ordinaires

Activité du groupe :

Le groupe « **EURO-CYCLES** » a pour objet, la fabrication, le montage, la vente, et tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

Organigramme du groupe « **EURO CYCLES » :**

NOTE 2 : REFERENTIEL ET PRINCIPALES METHODES COMPTABLES :

2.1. REFERENTIEL

Les comptes du groupe "EURO-CYCLES" sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 décembre 2022.

Le Groupe **EURO-CYCLES** a adopté le modèle autorisé de présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie prévu par la norme comptable tunisienne générale NC01.

Les états financiers consolidés du Groupe **EURO-CYCLES** ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 Décembre 2024.

2.2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amortis linéairement sur la base de leurs durées de vie respectives.

	TAUX
- Logiciel	33,33%
- Site web	33,33%
- Construction	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Equipements du bloc social	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

Les dividendes des titres de participations sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts sur placement financiers à long terme ou à court terme (obligations, bons de trésors, etc....) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks des matières premières et fournitures liées ainsi que les stocks des autres approvisionnements sont évalués au cout moyen pondéré après chaque nouvelle réception et ce sans tenir compte des pertes de change provenant des acquisitions des stocks facturées dans une monnaie étrangère.

Les produits finis ont été valorisés à leurs coûts de production.

La société a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de calcul de la provision pour dépréciation des stocks de matières premières et fournitures liés adoptées par la société est basée sur l'ancienneté des articles non mouvementés déductions faites des besoins futurs de consommations de ces mêmes articles.

Pour les produits finis, la société a opté pour la provision d'articles spécifiques en stock lié aux clients douteux

-Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidité et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

2.3. METHODE DE CONSOLIDATION

- **Périmètre de consolidation** : le périmètre de consolidation du groupe **EURO-CYCLES** comprend :

- **La société mère : EURO CYCLES SA**
- **La société FILIALE : TUNINDUSTRIES**

- **Méthode de consolidation : l'intégration globale** : cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « EURO-CYCLES SA ». Elle consiste :

- au niveau du bilan : à remplacer la valeur comptable des titres (postes titres de participations dans le bilan de la société mère) par des éléments d'actifs et de passifs après élimination et

retraitement des comptes en normes comptables tunisiennes et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires.

- au niveau de l'état de résultat : à reprendre tous les postes de charges et de produits après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT puis à répartir en résultat consolidés, ce qui revient aux minoritaires.

-à l'élimination des opérations internes : les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes du groupe **EURO-CYCLES** sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Les états financiers du groupe "EURO-CYCLES", sont libellés en Dinars Tunisiens.

2.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

Les soldes des créances et des dettes du groupe « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2023, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change à la date de la clôture du mois de Décembre 2024, soit **1 € =3,3209 TND** et **1 \$ = 3.1845TND**.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2024 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 31/12/2024

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2024
	V. brute au 31/12/2023	Acquisitions & ajouts 31/12/2024	Reclassements au 31/12/2024	V. brute au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2023	Dotations Au 31/12/2024	C. Amort. au 31/12/2024	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)=(5)+(6)	(8)=(4)-(7)
- Logiciels	89 879,548	0,000	0,000	89 879,548	88 256,096	1 082,083	89 338,179	541,369
- Site web	2 400,500	0,000	0,000	2 400,500	2 400,500	0,000	2 400,500	0,000
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	92 280,048	0,000	0,000	92 280,048	90 656,596	1 082,083	91 738,679	541,369
- Terrain	3 593 853,637	0,000	0,000	3 593 853,637	0,000	0,000	0,000	3 593 853,637
- Constructions	12 609 952,281	12 829,520	0,000	12 622 781,801	4 010 963,666	633 365,657	4 644 329,323	7 978 452,478
- Matériel industriel	7 309 617,770	24 000,000	0,000	7 333 617,770	5 240 745,546	455 101,007	5 695 846,553	1 637 771,217
- Outilage industriel	327 944,417	5 738,500	0,000	333 682,917	293 603,511	14 025,453	307 628,964	26 053,953
- Matériel de transport	3 176 582,962	0,000	135 646,000	3 312 228,962	2 413 280,732	338 910,842	2 752 191,574	560 037,388
- Installations générales, A. & A. divers	1 715 788,008	467 117,758	0,000	2 182 905,766	1 162 490,321	168 061,949	1 330 552,270	852 353,496
- Mobilier et matériel de bureau	213 379,474	0,000	0,000	213 379,474	202 989,873	4 107,794	207 097,667	6 281,807
- Équipement du bloc social	53 965,933	0,000	0,000	53 965,933	53 965,932	0,000	53 965,932	0,001
- Matériel informatique	416 987,684	12 006,930	0,000	428 994,614	378 714,247	24 855,993	403 570,240	25 424,374
- Matériel de transport à statut juridique particulier	488 843,469	0,000	-135 646,000	353 197,469	109 567,422	42 843,421	152 410,843	200 786,626
-Divers aménagements SIDI BOUALI	88 481,124	0,000	0,000	88 481,124	14 091,964	74 389,160	88 481,124	0,000
- Constructions en cours	5 433 129,326	1 029 040,374	0,000	6 462 169,700	0,000	0,000	0,000	6 462 169,700
TOTAL IMMO. CORPORELLES	35 428 526,085	1 550 733,082	0,000	36 979 259,167	13 880 413,214	1 755 661,276	15 636 074,490	21 343 184,677
TOTAL GENERAL	35 520 806,133	1 550 733,082	0,000	37 071 539,215	13 971 069,810	1 756 743,359	15 727 813,169	21 343 726,046

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières du groupe EURO-CYCLES ont totalisé au 31 Décembre 2024 un solde net de **74 900,000 TND** contre un solde de **117 950,000 DT** au 31 Décembre 2023, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Participation AFRICA PACK	32 000,000	32 000,000
Prêts au personnel	0,000	40 050,000
Cautionnements	42 900,000	45 900,000
Total	74 900,000	117 950,000

NOTE 4 : ACTIFS COURANTS

Ce poste présente un solde net au 31 Décembre 2024 de **142 267 387,136 TND** contre un solde de **146 016 035,280 TND** au 31 Décembre 2023, qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Stocks	99 281 653,654	124 048 716,509
Clients et comptes rattachés	26 136 876,559	12 498 669,093
Autres actifs courants	4 726 186,146	6 783 784,661
Placements et autres actifs financiers	3 042 775,394	116 373,948
Liquidités. équivalents de liquidités	14 149 731,071	8 021 067,052
VALEURS BRUTES	147 337 222,824	151 468 611,263
Provisions stock	-1 906 328,890	- 1 905 970.119
Provisions clients	-3 163 506,798	-3 546 605.864
VALEURS NETTES	142 267 387,136	146 016 035,280

4.1. STOCKS

Les valeurs nettes en stocks s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **97 375 324,764 TND** contre **122 142 746,390 TND** au 31 Décembre 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Stocks	99 338 611,542	123 847 112,441
- Annulation marge inter-groupe	-56 957,888	201 604,068
VALEURS BRUTES	99 281 653,654	124 048 716,509
Moins provisions	-1 906 328,890	-1 905 970,119
VALEURS NETTES	97 375 324,764	122 142 746,390

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde net de **22 973 369,761 TND** au 31 Décembre 2024 contre un solde de **8 952 063,229 TND** au 31 Décembre 2023, soit une augmentation de **14 021 306,532 TND** par rapport à l'exercice précédent qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Clients ordinaires	27 851 245,993	13 481 671,551
- Clients douteux	3 163 506,798	3 546 605,864
- Annulation compte inter-groupe	-4 877 876,232	-4 529 608,322
Total Brut	26 136 876,559	12 498 669,093
- Provision pour dépréciation des clients	-3 163 506,798	-3 546 605,864
Total Net	22 973 369,761	8 952 063,229

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le poste des autres actifs courants totalise **4 726 186,146 TND** au 31 Décembre 2024 contre **6 783 784,661 TND** au 31 Décembre 2023 enregistrant une diminution de **2 057 598,515 TND**. Il se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Débiteurs divers	756 781,497	3 034 971,521
- Fournisseurs, avances et accomptes	1 261 264,676	706 278,968
- Etat, impôts et taxes	3 080 822,928	3 388 483,743
- Prêt au personnel	122 500,000	1 250,000
- Fournisseurs débiteurs	29 472,234	31 550,251
- Produits à recevoir	0,000	1 808 444,850
- Charges constatées d'avance	215 735,194	831 385,735
- Annulation compte inter groupe (produit à recevoir)	-740 390,383	-3 018 580,407
Total	4 726 186,146	6 783 784,661

1.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élevant à **3 042 775,394 TND** au 31 Décembre 2024 se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Valeurs mobilières de placement	3 000 000,000	0,000
- Échéance à moins d'un an sur prêt NC	0,000	76 082,000
- FCP capital plus	42 775,394	40 291,948
Total	3 042 775,394	116 373,948

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2024 s'élève à **14 149 731,071 TND** et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Banques	13 900 257,119	7 763 544,719
- Régies d'avances et d'accréditifs	244 086,150	249 216,450
- Caisses	5 090,738	7 562,409
- Autres organismes financiers	297,064	743,474
Total	14 149 731,071	8 021 067,052

NOTE 5 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2024 un solde de **64 094 899,424 TND** s'analysant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2024	Variations
- Capital social	9 801 000,000	9 801 000,000	0,000
Réserves (1)	1 600 290,000	1 600 290,000	0,000
Résultats reportés (2)	39 897 755,383	41 714 883,092	1 817 127,709
- Réserves consolidés (1) + (2)	41 498 045,383	43 315 173,092	1 817 127,709
- Intérêts minoritaires	1 377,045	1 279,425	-97,619
- Résultat de la période	4 959 031,777	10 976 340,938	6 017 309,161
- Résultat de l'exercice des minoritaires	402,380	1 105,968	703,588
Total	56 259 856,585	64 094 899,424	7 835 042,840

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31-12-2024

Désignation	AU 31-12-2023 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2023	Distribution des dividendes	Résultat de l'exercice 2024	Retraitements	Au 31/12/2024
	1	2	3	4	5	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
- Capital Social	9 801 000,000					9 801 000,000
Réserves (1)	1 600 290,000					1 600 290,000
Résultats reportés (2)	39 897 755,383	4 959 031,777	-2 940 300,000		-201 604,068	41 714 883,092
-Réserves consolidées (1) + (2)	41 498 045,383	4 959 031,777	-2 940 300,000		-201 604,068	43 315 173,092
- Intérêts des minoritaires	1 377,045	402,380	-500,000			1 279,425
-Résultat de l'exercice Groupe	4 959 031,777	-4 959 031,777		10 976 340,938		10 976 340,938
- Résultat de l'exercice des minoritaires	402,380	-402,380		1 105,968		1 105,968
♠ Total	56 259 856,585	0,000	-2 940 800,000	10 977 446,907	-201 604,068	64 094 899,424

NOTE 6 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2024 un solde de **11 660 630,197 TND**, se détaillant ainsi :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Emprunts	11 660 630,197	10 618 854,789
Provisions pour risques et charges	0,000	280 838,991
Total	11 660 630,197	10 899 693,780

NOTE 7 : PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **87 930 483,561 TND**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Fournisseurs et comptes rattachés	17 136 287,196	8 818 474,818
Autres passifs courants	13 653 836,576	15 074 938,503
Autres passifs financiers	56 787 700,342	63 671 824,202
Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
Total	87 930 483,561	100 524 171,238

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les dettes envers les fournisseurs totalisent **17 136 287,196 TND** au 31 Décembre 2024.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Fournisseurs d'exploitation	20 190 838,990	10 227 883,094
- Fournisseurs d'exploitations, effets à payer	1 823 324,438	3 082 404,046
- Fournisseur factures non parvenu	0,000	37 796,000
- Annulation compte inter-groupe	-4 877 876,232	-4 529 608,322
Total	17 136 287,196	8 818 474,818

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant **13 653 836,576 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Clients avances et acomptes	2 979 872,396	5 509 126,386
- Etats, impôts et taxes	4 362 328,987	1 690 336,460
- Charges à payer	2 993 148,657	1 950 652,715
- Créditeurs divers	1 289 773,094	976 071,581
- Personnel, rémunérations dues	903 852,820	738 629,816
- CNSS	523 831,361	494 654,123
- Actionnaires - Dividendes à payer	1 341 419,644	6 734 047,829
-Annulation Compte inter groupe	-740 390,383	-3 018 580,407
Total	13 653 836,576	15 074 938,503

7.3. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant **56 787 700,342 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Emprunts liés au cycle d'exploitation	54 383 170,453	61 933 849,586
- Échéances à moins d'un an	2 046 525,291	1 416 076,435
- Intérêts courus	358 004,598	321 898,181
Total	56 787 700,342	63 671 824,202

7.4. CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalisant **352 659,447 TND** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
Total	352 659,447	12 958 933,715

NOTE 8 : LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

8.1. LES REVENUS

Les revenus du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **119 660 294,374 TND** contre **109 209 273,356 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de **10 451 021,018 TND** représentant **9,57 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
- Ventes vélos	109 469 670,390	100 641 976,142
- Ventes accessoires	10 129 901,651	8 550 107,214
- Ventes jantes	8 310 408,949	7 325 577,697
- Cadres et fourches	1 198 276,817	796 300,248
Ventes de produits résiduels	31 617,600	40 904,488
- Annulation opération inter-groupe	-9 479 581,033	-8 145 592,433
Total	119 660 294,374	109 209 273,356

8.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation du " GROUPE EURO-CYCLES " s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **2 589 731,888 TND** contre **4 006 133,676 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant ainsi une diminution de **1 416 401,788 TND** représentant **-35 %**.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
-Autres produits d'exploitation EC	2 809 041,864	4 223 900,153
-Annulation loyers et frais administratifs facturés par EC à TN	-219 309,976	-217 766,477
Total	2 589 731,888	4 006 133,676

8.3. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisent **100 838 797,739 TND** au 31 Décembre 2024 contre **101 353 078,519 TND** au 31 Décembre 2023, soit une diminution de **514 280,780 TND**.

Elles représentent par rapport aux produits d'exploitation **82,49 %** au 31 Décembre 2024, contre **89,52 %** au 31 Décembre 2023.

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Variation des stocks PF et des encours	4 128 289,280	-4 819 170,555
Achat d'approvisionnement consommés	74 616 287,492	82 673 587,158
Charges de personnel	8 234 756,631	7 682 109,465
Dotations aux amort et provisions	3 614 619,630	7 106 686,729
Autres charges d'exploitations	10 244 844,706	8 709 865,722
Total	100 838 797,739	101 353 078,519

8.4 LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

Cette rubrique totalise un solde au 31 Décembre 2024 de **74 616 287,492 TND** soit une diminution par rapport au 31 Décembre 2023 de **8 057 299,666 TND** qui se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31 Décembre 2023
Achat d'approvisionnement consommés EC	78 774 397,849	86 101 288,260
Achat d'approvisionnement consommés TN	5 264 512,788	4 919 495,399
Annulation achat EC auprès de TN	-9 479 581,033	-8 145 592,433
Variation de la marge	56 957,888	-201 604,068
Total	74 616 287,492	82 673 587,158

8.5 LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à **10 244 844,706 TND** contre **8 709 865,722 TND** au 31 Décembre 2023, soit une variation positive de **1 534 978,984 TND** se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Autres charges d'exploitations EC	9 919 485,526	8 459 486,463
Autres charges d'exploitations TN	544 669,156	468 145,736
Retraitement EC	-219 309,976	-217 766,477
Total	10 244 844,706	8 709 865,722

8.6. RESULTAT D'EXPLOITATION

Au 31 Décembre 2024, Le résultat d'exploitation s'élève à **21 411 228,523 TND** contre **11 862 328,512 TND** au 31 Décembre 2023, enregistrant une variation positive de **9 548 900,010 TND**.

Les éléments hors exploitation présentent à la date du 31 Décembre 2024 un solde compensé de **- 6 911 801 ,633 TND**, se détaillant comme suit :

-Charges financières nettes	- 7 100 280,258 TND
- Produits des placements	83 908,721 TND
-Autres gains ordinaires	104 810,957 TND
-Autres pertes ordinaires	-241,053 TND
TOTAL	<u>-6 911 801,633 TND</u>

8.7. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, de l'impôt sur les sociétés au taux de 20%, de la contribution sociale solidaire au profit de caisse sociales de 3% et de la contribution conjoncturelle sur les grandes entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 20 millions de dinars au cours de l'exercice 2023 au taux de 2%, le bénéfice net au 31 Décembre 2024 s'élève à **10 977 446,907 TND** contre **4 959 434,157 TND** au 31 Décembre 2023, soit une augmentation de **6 018 012,750 TND** (soit **121.34 %**).

NOTE 9 : ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2024, la trésorerie nette dégagée du "**GROUPE EURO-CYCLES**" a atteint **13 797 071,624 TND** contre **- 4 937 866,663 TND** au 31 Décembre 2023, dégageant ainsi une variation positive de trésorerie de **18 734 938,287 TND**, ventilée comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	31 988 277,684 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 4 434 084,528 TND
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-8 819 254,869 TND

9.1 TRESORERIE CONSOLIDÉE AU 31 DECEMBRE 2024

DESIGNATION	Au 31 Décembre 2024	Au 31 Décembre 2023
Liquidités et Equivalents de Liquidités	14 149 731,071	8 021 067,052
-Concours bancaires	352 659,447	12 958 933,715
	13 797 071,624	-4 937 866,663

NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	Montant 2024	Charges	Montant 2024	Soldes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	119 660 294,374	Achats Consommés	74 616 287,492			
Revenus et autres produits d'exploitation	2 589 731,888					
autres produits	-4 128 289,280					
Production stockée Production immobilisée						
Total	118 121 736,982	Total	74 616 287,492	Production	118 121 736,982	118 034 577,587
Production	118 121 736,982	Achats Consommés	74 616 287,492	Marge sur cout Matières	43 505 449,490	35 360 990,429
Marge commerciale		Autres charges externes	9 248 404,374			
Marge sur coût matière	43 505 449,490					
subvention d'exploitation						
Total	43 505 449,490	Total	9 248 404,374	Valeur Ajoutée Brute	34 257 045,116	27 292 308,066
Valeur Ajoutée Brute	34 257 045,116	Impôts et taxes	996 440,332			
		Charges de personnel	8 234 756,631			
Total	34 257 045,116	Total	9 231 196,963	Excédent Brut D'exploitation	25 025 848,153	18 969 015,242
Excédent brut d'exploitation	25 025 848,153	Charges ordinaires	241,053			
Autres produits ordinaires	104 810,957	Charges financières	7 100 280,258			
Produits financiers	83 908,721	Dotations aux amortissements et aux prov	3 614 619,630			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	3 239 041,600			
Total	25 214 567,831	Total	13 954 182,541	Résultat des activités Ordinaires après IS	11 260 385,290	4 959 434,157
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	11 260 385,290					
		Contribution conjoncturelle au taux de 2%	282 938,383			
Total	11 260 385,290	Total	282 938,383	Résultat net après modification comptable	10 977 446,907	4 959 434,157

NOTE 11 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2024	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-4 128 289,280	-4 128 289,280					-4 128 289,280
- Achats consommés	-74 616 287,492	-74 616 287,492					-74 616 287,492
- Charges de personnel	-8 234 756,631	-5 764 329,642	-2 392 196,801	-78 230,188			-8 234 756,631
- Dotations aux amort. et aux provisions	-3 614 619,630	-2 922 781,433	-203 503,085	-488 335,112			-3 614 619,630
- Autres charges d'exploitation	-10 244 844,706	-1 255 644,095	-928 224,987	-7 463 035,118	-251 139,712	-346 800,792	-10 244 844,706
- Charges financières nettes	-7 100 280,258				-7 100 280,258		-7 100 280,258
- Autres pertes ordinaires nettes	-241,053					-241,053	-241,053
Total	-107 939 319,050	-88 687 331,941	-3 523 924,871	-8 029 600,419	-7 351 419,970	-347 041,845	-107 939 319,050

NOTE 16- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 Décembre 2024, les engagements hors bilan des sociétés du groupe « Euro-cycles » sont :

II- ENGAGEMENTS DONNES PAR LA SOCIETE MERE « EURO-CYCLES »**I.1 Engagements bancaires donnés**

Banques	Engagement	Montant en DT	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Nantissement sur outillage et matériel dont le total s'élève 2 662 154 TND Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fond de commerce sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse	6 424 5 909	1 ^{er} 1 ^{er}
UIB	CREDIT DE GESTION :	10 000 000,000	Nantissement en rang utile sur le matériel de 2 662 154 DT Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du TF N° 40017	6 424 5 909	utile utile
AMEN BANK	CREDIT DE GESTION :	26 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	6 424 5 909	utile utile
	CREDIT LONG TERME :	6 000 000,000	Totalité du Lot 43 TF 40017	5792	1 ^{er} rang
BH BANK	CREDIT DE GESTION :	30 500 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	6424 5909	utile utile
BT BANK	CREDIT DE GESTION :	14 000 000,000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063 Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062 Totalité du Lot 43 (ancien lot 27) TF 201920	6 424 5 909 5 792	utile utile 2eme rang utile
	CREDIT MOYEN TERME :	3 750 000,000	Nantissement sur le fonds de commerce		

I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

Des garanties sont données par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE détaillées comme suit :

Banques	Engagement	Montant en DT	
UIB	Crédit de gestion	2 100 000	caution
UIB	Crédit à moyen Terme d'investissement	4 202 000	caution
STB	Crédit de gestion	5 000 000	Hypothèque Immobilière
STB	Crédit à moyen Terme d'investissement	2 500 000	Hypothèque Immobilière

III- ENGAGEMENTS DONNES PAR LA SOCIETE FILIALE « TUNINDUSTRIES »

Banques	Engagement	Montant en TND	Hypothèque	Superficie en m ²	Rang
STB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	2 500 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse	2649	1 ^{er}
UIB	CREDIT A MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT	4 202 000	Totalité de la propriété sise à Kalaa Kebira –Sousse objet de titre foncier N°167943 Sousse Nantissement en rang utile sur le matériel à acquérir	2649	1 ^{er} Utile

8.1. AFFECTATION DES RESULTATS

8.1.1 RAPPEL STATUTAIRE

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissement, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectations, s'il ya lieu l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé ; cinq pour cent au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au-dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblé Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leurs distributions.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'assemblée générale ordinaire d'une société faisant appel public à l'épargne, doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale sauf si les actionnaires à l'unanimité ont décidé le contraire.

Après les trois mois les dividendes non distribués produiront au profit de l'actionnaire un taux d'intérêt commercial suivant la réglementation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de rapport ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

8.1.2 AFFECTATION DES RESULTATS

Désignations	2022	2023	2024
Résultat net de l'exercice	16 628 745	5 354 450	10 427 936
Réserves légales	980 100	980 100	980 100
Dividendes	9 801 000	2 940 300	5 880 600
Résultats reportés	31 746 668	40 657 327	45 204 664

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					
					En Dinars
DESIGNATIONS	Capital Social	Réserves Légales	Résultats Reportés	Résultat de L'exercice	Total Capitaux
<i>Capitaux propres au 31/12/2020</i>	8 910 000	891 000	17 725 003	16 332 120	43 858 123
<i>Affectation des résultats 2020 (selon PV AGO 15 Avril 2021)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			2 833 470	- 2 833 470	
<i>Dividendes</i>				- 13 498 650	-13 498 650
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>				26 958 896	26 958 896
<i>Capitaux propres au 31/12/2021</i>	8 910 000	891 000	20 558 473	26 958 896	57 318 369
<i>Affectation des résultats 2021(selon PV AGO 22 Avril 2022)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			12 079 196	4 307 413	
<i>Dividendes</i>				- 14 879 700	- 14 879 700
<i>Augmentation du capital</i>	891 000		-891 000		
<i>Résultat de l'exercice 2022</i>					16 386 609
<i>Capitaux propres au 31/12/2022</i>	9 801 000	891 000	31 746 669	16 386 609	58 825 278
<i>Affectation des résultats 2022(selon PV AGO 15 juin 2023)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>		89 100	6 496 509	- 1 231 159	
<i>Dividendes</i>				-9 801 000	-9 801 000
<i>Résultat de l'exercice 2023</i>					5 354 450
<i>Capitaux propres au 31/12/2023</i>	9 801 000	980 100	38 243 178	5 354 450	54 378 728
<i>Affectation des résultats 2023(selon PV AGO 20 juin 2024)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			2 414 150	8 013 786	
<i>Dividendes</i>				-2 940 300	-2 940 300
<i>Augmentation du capital</i>					
<i>Résultat de l'exercice 2024</i>					10 427 936
<i>Capitaux propres au 31/12/2024</i>	9 801 000	980 100	40 657 328	10 427 936	61 866 364

8.2 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

8.2.1 FONDS DE ROULEMENT

			(1000) dinars
DESIGNATIONS	2022	2023	2024
<i>Fond de Roulement</i>	43 360 463	43 263 901	52 183 057

8.2.2 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

DESIGNATIONS	2022	2023	2024
<i>Besoin de Fond de Roulement</i>	45 058 295	48 117 646	36 048 489

8.2.3 TRESORERIE NETTE

DESIGNATIONS	2022	2023	2024
<i>Trésorerie nette</i>	- 1 697 832	- 4 853 745	16 134 568

8.3 INDICATEURS D'ACTIVITE ET RATIOS DE GESTION

8.3.1 INDICATEURS D'ACTIVITE

DESIGNATIONS	2022	2023	2024
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	58 825 278	54 378 728	61 866 364
<i>Passifs non courants</i>	297 888	6 289 210	7 861 995
<i>Capitaux permanents</i>	59 123 166	60 667 938	69 728 359
<i>Passifs courants</i>	149 674 909	99 432 154	85 461 815
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	23 690 004	12 658 818	20 428 551
<i>Total passifs</i>	149 972 797	105 721 364	93 323 811
<i>Revenus</i>	161 413 072	109 209 273	119 631 190
<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	110 185 397	80 862 981	82 797 857
<i>Marge commerciale</i>	51 227 675	28 346 292	36 833 333
<i>Charges de personnel</i>	8 576 447	7 097 155	7 527 814
<i>Résultat d'exploitation</i>	23 563 577	10 356 261	19 057 718
<i>Résultat net</i>	16 386 609	5 354 450	10 427 936
<i>Résultat par action</i>	1.671	0.546	1.046

8.3.2 RATIOS FINANCIERS

Ratios de structure	2022	2023	2024
<i>Actifs non courants/Total bilan</i>	7%	11%	11%
<i>Stocks/Total bilan</i>	75%	73%	60%
<i>Actifs courants/Total bilan</i>	93%	89%	89%
<i>Capitaux propres/Total bilan</i>	28%	34%	40%
<i>Passifs non courants/Total bilan</i>	0.16%	4%	5%
<i>Passifs courants/Total bilan</i>	72%	62%	55%
<i>Passifs/Total bilan</i>	72%	66%	60%

Ratios de gestion	2022	2023	2024
<i>Charges de personnel/Chiffre d'affaires</i>	5%	6.50%	6.29%
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	20%	9.50%	15.93%
<i>Chiffres d'affaires/Capitaux propres</i>	257%	200%	193%

Ratios de solvabilité	2022	2023	2024
<i>Capitaux propres/Capitaux permanents</i>	99%	89%	89%

Ratios de liquidités	2022	2023	2024
<i>Actifs courants/Passifs courants</i>	129%	143%	161%
<i>Liquidités et équiv.de li/Passifs courants</i>	5%	8%	9.77%

Ratios de rentabilité	2022	2023	2024
<i>Résultat net/Capitaux propres après résultat</i>	28%	10%	17%
<i>Résultat net/Capitaux permanents après résultat</i>	28%	9%	15%
<i>Marge commerciale/Chiffre d'affaires</i>	32%	21%	30%
<i>Résultat net/Chiffre d'affaires</i>	10%	5%	9%

Autres ratios	2022	2023	2024
<i>Délai de règlement fournisseurs (en jours)</i>	77	53	93
<i>Délai de règlement clients (en jours)</i>	40	29	69

8.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes dames et Messieurs les Actionnaires de la

Société « EURO-CYCLES – SA »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mes dames et Messieurs les Actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « EURO-CYCLES – SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **155 190 174,756 TND**, un bénéfice net de **10 427 936,451 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **61 866 364,133 TND** et une variation positive de trésorerie de **18 062 530.212 TND**.

OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

A partir du mois d'AOUT 2024 et jusqu'à la date de la rédaction de notre rapport, La société Euro cycles fait l'objet d'un contrôle effectué par les services de l'inspection douanière portant sur les opérations d'exportations des vingt dernières années ainsi que sur les justificatifs de rapatriements des recettes en devises.

A la date de notre rapport, la direction a entrepris les démarches nécessaires et procéder à la régularisation des documents concernés auprès des autorités douanières compétentes à hauteur de 90% des titres d'export objets de contrôle. Aucun redressement financier significatif n'a été notifié à ce jour. Cette régularisation a également permis de mettre à jour les attestations de rapatriement des devises auprès de la banque domiciliataire, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, des mesures correctives ont été mises en place, notamment le renforcement du suivi documentaire des opérations d'exportation et l'instauration de nouvelles procédures de contrôle interne visant à éviter la survenance de situations similaires à l'avenir.

Cette situation n'a pas remis en cause la régularité et la sincérité des états financiers arrêtés à cette date.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société « EURO-CYCLES – SA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société « EURO-CYCLES – SA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

- Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY



AHMED EL KAFSI



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société

« EURO-CYCLES » SA

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice 2024 :

A.1 Opérations réalisées avec la société « TUNINDUSTRIES »

1- Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats de matières premières auprès de la société « TUNINDUSTRIES-SARL » pour un montant total de **9 479 581,033 TND** se répartissant comme suit :

Opérations	Montant en TND
ACHATS ASSISES	2 106 285,370
ACHATS ROUES	7 373 295,663
Total	9 479 581,033

Le compte fournisseur « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de **4 877 876,232 TND.**

2- Au titre de l'exercice 2024, la société « Euro-cycles » a :

- donné en location des locaux à usage industriels à la société « TUNINDUSTRIES » pour un loyer annuel de **32 413,500 TND.**
- facturé des frais administratifs pour un montant global de **186 896,477 TND.**
- comptabilisé des revenus de participations pour un total de **499 500 TND** suivant PV AGO du 16/05/2024 au titre des dividendes distribués par la société TUNINDUSTRIES.

Le compte débiteur divers « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de **740 390,383 TND.**

A.2 Opérations réalisées avec « MDS AGIL HERGLA »

Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES -SA » a réalisé des opérations d'achats de carburants et des frais d'entretien véhicules auprès de la société « MDS AGIL HERGLA » pour un total de **376 973,101 TND.**

Le compte fournisseur « MDS AGIL HERGLA » présente au 31 décembre 2024, un solde créditeur de **36 969,499 TND.**

A.3 Opérations réalisées avec la société « AFRICA PACK-SARL »

1- Au cours de l'exercice 2024, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats d'emballages auprès de la société « AFRICA PACK-SARL » pour un montant total de **2 862 268,485 TND.**

Le compte fournisseur « AFRICA PACK-SARL » présente au 31 décembre 2024 un solde zéro.

B- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

B-1 : Les obligations et engagements de votre société envers ses dirigeants à savoir le président du conseil d'administration, le directeur général, et le directeur général adjoint ont été fixé par le PV du conseil d'administration du 07/01/2020 pour le président du conseil d'administration et le directeur général et par le contrat de travail du 04/07/2005 pour le directeur général adjoint.

Au cours de l'exercice 2024, les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants ont été réalisés en respectant les décisions sus indiqués détaillés comme suit :

- **Au profit du président du conseil d'administration**
 - Une rémunération annuelle brute de **150 000 TND**.
- **Au profit du directeur Général**
 - Un salaire brut de **369 434,576 TND** y compris les avantages en natures.
- **Au profit du directeur général adjoint**
 - Un salaire brut de **142 152,489 TND** y compris les avantages en natures ;
 - Un intérressement sur le résultat net de l'exercice 2024 décidé par le conseil d'administration du 08/03/2024 pour un montant de **485 000,000 TND**.

B-2 Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 20 Juin 2024, les membres du conseil d'administration ont bénéficié chacun d'un montant brut de **8 750 TND** comme jetons de présence au titre de l'année 2023.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY



AHMED EL KAFSI



Mes dames et Messieurs les Actionnaires du

Groupe « EURO-CYCLES »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du « Groupe EURO-CYCLES », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net de bilan de **163 686 013,182 TND**, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **10 976 340,938 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **64 094 899,424 TND** et une variation positive de trésorerie de **18 734 938,287 TND**.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « Groupe EURO-CYCLES » au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION

A partir du mois d'AOUT 2024 et jusqu'à la date de la rédaction de notre rapport, Les sociétés du groupe Euro cycles font l'objet d'un contrôle effectué par les services de l'inspection douanière portant sur les opérations d'exportations des vingt dernières années ainsi que sur les justificatifs de rapatriements des recettes en devises.

A la date de notre rapport, la direction a entrepris les démarches nécessaires et procéder à la régularisation des documents concernés auprès des autorités douanières compétentes à hauteur de 90% des titres d'export objets de contrôle. Aucun redressement financier significatif n'a été notifié à ce jour. Cette régularisation a également permis de mettre à jour les attestations de rapatriement des devises auprès de la banque domiciliataire, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, des mesures correctives ont été mises en place, notamment le renforcement du suivi documentaire des opérations d'exportation et l'instauration de nouvelles procédures de contrôle interne visant à éviter la survenance de situations similaires à l'avenir.

Cette situation n'a pas remis en cause la régularité et la sincérité des états financiers consolidés arrêtés à cette date.

RAPPORT DE GESTION RELATIF AU GROUPE

La responsabilité du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2024 incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 et l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion

et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe « EURO-CYCLES » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le Groupe avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du Groupe avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 30/04/2025

Les commissaires aux comptes

YOSRA CHELLY



AHMED EL KAFSI



CHAPITRE 9 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

9.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : « Euro-cycles »

Siège social : Zone Industrielle – KalaaKébira- Sousse

Tel : (+216) 36 408 806 /36 408 807/36 408 808

Fax : (+216) 73 342 039

E-mail : accueil@euro-cycles.com

Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : Société totalement exportatrice

Date de constitution et durée de la société.

Date de constitution : Novembre 1993

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur : ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

Identifiant Unique :

0044463T

Exercice social

Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

Nationalité

Tunisienne.

Capital Social

Le Capital social est fixé à la somme de 9.801.000 dinars et divisée en 9.801.000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 9.801.000.

Régime fiscal

- A partir de l'exercice 2024, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.
- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :
 - Contribution sociale de solidarité égale à la différence de l'impôt du au taux de 20% majoré de 3 points,
 - Une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'ETAT de 2% du bénéfice imposable avec un minimum de 1 000 DT.
 - La TCL au taux de 0.1% sur le chiffre d'affaires d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014.
 - Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles.
 - Taxe d'entretien et d'assainissement.
 - Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (téléphones, taxes portuaires etc...)

9.2. RENSEIGNEMENT SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

9.2.1 DISPOSITIONS GENERALES

Capital social	9 801 000 Dinars
Nombre d'actions	9 801 000 Actions
Nominal	1 Dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2013

9.2.2 EVOLUTION DU CAPITAL

Date de décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant	Nbr d'actions	Montant	Nbr d'actions	
nov.-93	Constitution de la société Euro-cycles	5 000 DT	100	5 000 DT	100	50 DT
	Augmentation de capital en numéraire	95 000 DT	1 900	100 000 DT	2 000	50 DT
30/12/1993	Augmentation de capital en numéraire	110 000 DT	2 200	210 000 DT	4 200	50 DT
	Augmentation de capital en numéraire	90 000 DT	1 800	300 000 DT	6 000	50 DT
17/05/1994	Augmentation de capital en numéraire	300 000 DT	6 000	600 000 DT	12 000	50 DT
	Transformation de la forme d'une SARL à une S.A					
15/01/1997	Augmentation de capital en numéraire	1 200 000 DT	24 000	1 800 000 DT	36 000	50 DT
	Résultats reportés					
05/06/2007	Augmentation de capital Par incorporation de	3 600 000 DT	72 000	5 400 000 DT	108 000	50 DT
	Résultats reportés					
	Réduction de la valeur Nominale de 50 DT à 1 DT			5 400 000 DT	5 400 000	1 DT
23/11/2012	Augmentation de capital Par incorporation de	2 700 000 DT	2 700 000	8 100 000 DT	2 700 000	1 DT
	Résultats reportés					
28/04/2016	Réduction de la valeur					
	Nominale de 50 DT à 1 DT					
02/05/2019	Augmentation de capital par incorporation des réserves	810 000DT	810 000	8 910 000DT	8 910 000	1DT
	Augmentation de capital par incorporation des réserves	891 000DT	891 000	9 801 000DT	9 801 000	1DT
22/04/2022						

9.2.3 AUTORISATIONS FINANCIERES EN VIGUEUR CONSENTEES AU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Néant.

9.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Nbr actions	% du Capital
Habib ESSEYAH	3 269 949	33.36 %
Mohamed REKIK	1 042 310	10.63 %
Mourad GHAZI	770 000	7.86 %
Michèle BERAUDO	685 496	6.99%
Société MG INVEST	543 413	5.54%
Public	3 489 832	35.62%
Total	9 801 000	100%

9.4 MARCHE DE L'ACTION

Code valeur ISIN¹¹- TN0007570013

Place(s) de cotation- Bourse de Tunis-Tunisie

Marché des titres : principal

-Mode de cotation : continu

-Valeur nominale :1 dinar

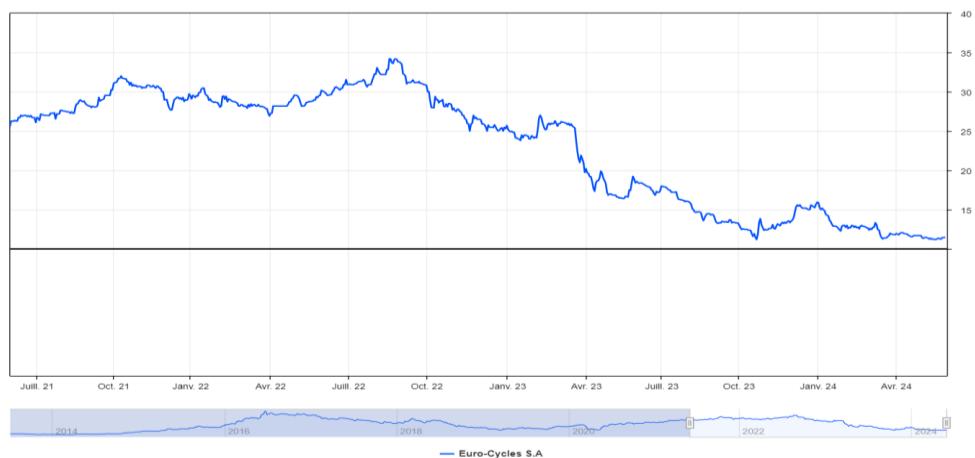
- Nombre d'actions en circulation au 31/12/2023 : 9 801 000 actions

-Cours de l'action au 31/12/2024 :11.810 dinars

-Capitalisation boursière au 31/12/2023 :156 325 950 DT

- Poids dans l'indice de référence au 31/12/24 :

9.4.1 EVOLUTION DU COURS EN 2024



9.4.2 CAPITALISATION BOURSIERE

La société EUROCYCLES a été introduite en bourse au cours de l'année 2013. Au 31/12/2024 la capitalisation boursière de la société s'élève à 115 749 810 dinars.

	2021	2022	2023	2024
Cours	32.44	25.53	15.95	11.81
Variation	24.01%	-21.30%	-37.52%	-25.95%

9.4.3 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

			En dinars
Désignations	2022	2023	2024
<i>Capital social</i>	9 801 000	9 801 000	9 801 000
<i>Valeur nominale à la date de distribution</i>	1	1	1
<i>Nombre d'actions à la date de distribution</i>	9 801 000	9 801 000	9 801 000
<i>Dividende globale</i>	9 801 000	2 940 300	5 880 600
<i>Dividende par action</i>	1,000	0.300	0.600
<i>% du nominal</i>	100%	30%	60%
<i>Date de mise en paiement</i>	Juillet 2023	Sept 20242025
<i>Cours fin d'exercice</i>	27.93	15.95	11.81
<i>Dividend Yield</i>	3.58%	1.88%	5.08%
<i>Dividend pay out</i>	59.80%	54.94%	56.40%

La politique de distribution des dividendes est basée sur la pérennité des fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'une rémunération généreuse des actionnaires.

9.4.4 RACHAT D'ACTIONS

Néant

CHAPITRE 10 : ASSEMBLEE GENERALE

10.1 DISPOSITIONS GENERALES

Convocation des Assemblées Générales

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires se représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

Accès aux assemblées - Pouvoirs

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire, et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqués à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernent les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Quorum - vote- nombre de voix

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent, au moins, la moitié du capital social sur première convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales.

Entre la première et la deuxième convocation un délai de 21 jours doit être observé.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires ou de représentants détenant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes les Assemblées Générales, le Quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Assemblées Générales Ordinaires

- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social après déduction s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion. Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé.

-Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire
Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'administration et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

10.2 PRESENTATION DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE DU 18 JUIN 2025

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31/12/2024.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2024.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés le 31/12/2024.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice 2024.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs M. HABIB ESSEYAH, M. MOHAMED REKIK, M. MICHELE BERAUDO et la société MG INVEST.
- Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes.

10.2.1 PROJET DES RESOLUTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA EN DATE DU 18 JUIN 2025

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Juin 2025

Projet de la Première Résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports d'activités du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024, et après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2024, approuve lesdits rapports d'activités, les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024.

Les états financiers individuels et les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 font apparaître respectivement un bénéfice net individuel après impôt de 10 427 936 DT et un bénéfice net consolidé après impôt de 10 976 341 DT.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Deuxième Résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports d'activités ainsi que le rapport spécial des commissaires aux comptes, prend acte purement et simplement et approuve, dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2024 avec sa filiale « TUNINDUSTRIES-SARL » et les sociétés apparentées à la société « EURO-CYCLES SA ».

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de la société, à son Directeur Général et à son Directeur Général Adjoint pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Elle les félicite pour la qualité de leur gestion ainsi que pour leurs efforts déployés pour la réussite de la société.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer les dividendes au titre de l'exercice 2023 et d'affecter par conséquent le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024, ainsi que les résultats reportés comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2024	:	10 427 936 DT
+ Résultats reportés	:	40 657 328 DT
Résultat Distribuable	:	51 085 264 DT
- Dividendes à distribuer en Dinars Tunisie :		(5 880 600 DT)
(Soit la distribution de 0.600 TND par action)		
Résultats reportés après affectation	:	45 204 664 DT

La date de mise en paiement des dividendes a été fixé par l'assemblée le 2025.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de la société, à son Directeur Général et à son Directeur Général Adjoint pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Elle les félicite pour la qualité de leur gestion ainsi que pour leurs efforts déployés pour la réussite de la société.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 8 750 DT (Huit Mille Sept Cent Cinquante Dinars) le montant Brut annuel des jetons de présence à allouer à chacun des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024 (soit 7 000 DT net de tous impôts par administrateur)

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Mme YOSRA CHELLY Expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie titulaire de la Carte Professionnel N° 1469 et de la CIN 05542551 entant que Co- Commissaire aux comptes de la société pour les trois exercices comptables 2025-2026 et 2027, de ce fait son mandat se termine avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2026.

Mme YOSRA CHELLY, Accepte séance tenante sa nomination entant que Co-commissaire aux comptes de la société EURO CYCLES S.A pour les exercices 2025-2026 et 2027, et déclare n'être dans aucune situation d'incompatibilité prévue par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur HABIB ESSEYAH
- Monsieur MOHAMED REKIK
- Monsieur MICHELE BERAUDO
- La Société MG INVEST

Cette décision de renouvellement porte sur une durée de 03 ans qui couvre les exercices 2025-2026 et 2027 et qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

Projet de la Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son Mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi

Cette résolution mise aux votes est adoptée à

MERCI